

JOURNAL SUISSE D'ÉGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel des Sociétés Suisses

et de la Société Suisse - Egypte

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795 Le Caire: 8, Abdel Khalek Saroit Pacha - Tél. 57282

EN SUISSE, s'adresser pour la publicité à nos Agents publicitaires: Annonces Suisses S.A. "ASSA" Société Générale Suisse de Publicité

International Watch Co. SCHAFFHOUSE QUALITE ET TRADITION chez HOROVITZ & Cie JOAILLIERS Montres de Marque 29, Rue Chérif Pacha ALEXANDRIE

L'importance du discours de M. Petitpierre

VOTE DES FEMMES ET NEUTRALITÉ

Rien de plus amusant, pour un habitué, que l'aspect de l'Assemblée du Conseil national, depuis qu'y siègent les membres de l'Union interparlementaire. D'abord, on tunc dans la salle et cela suit à en changer l'atmosphère, au propre comme au figuré. Puis il y a, parmi les représentants des 26 parlements étrangers, un certain nombre de dames: des femmes occupant les hauteurs de conseillers nationaux. Ce fait l'effet d'une outrecuidante anticipation... Enfin, il y a les délégations lomiennes, aux vêtements inattendus et à la peau diversement colorée. Les représentants d'Haïti, très noirs, siègent à la place des conservateurs frivols, bourgeois, les Birmans, coiffés de foulards roses ou jaunes, à celle des socialistes romands, les Japonais dans les travées réservées aux radicaux allemands. Et l'anglais remplace l'allemand comme langue officielle!

ment la paix, nous continuerons à faire pour notre défense nationale les sacrifices qu'elle exige. « Sans doute l'état actuel du monde, et en particulier de l'Europe, n'est plus ce qu'il a été. Il y a aujourd'hui une situation nouvelle créée par la division idéologique du monde. Il y a d'autre part, les tentatives faites pour intégrer l'Europe, c'est-à-dire pour créer une unité européenne, limitée pour le moment et par la force des choses à une moitié de l'Europe. « Nous vivons à une époque où l'on a tendance à simplifier les problèmes. Et je crois que l'on aurait tort de vouloir envisager la situation actuelle, notamment en Europe, sous un angle, trop exclusivement militaire, comme si la division idéologique du monde devait nécessairement conduire à la guerre. Chaque état a le devoir de veiller à sa sécurité et peut choisir pour cela les moyens qui lui paraissent les plus appropriés. Les alliances en sont un: la neutralité armée peut en être un autre. Mais la force militaire ne peut à elle seule assurer la protection d'un pays. Un régime économique et des institutions sociales qui, avec la liberté politique et des droits individuels fondamentaux qu'elle garantit, cherchent à donner à chacun la place qu'il mérite dans les communautés nationales, constituent, avec une défense nationale résolue, la protection la plus efficace et contre les dangers extérieurs et contre les tentations totalitaires qui peuvent naître ou se développer à l'intérieur.

(Lire la suite en page 4)

Pour le maintien du contrôle des prix

En septembre 1952, la commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le projet d'arrêté sur le maintien temporaire d'un contrôle des prix réduit à Berné sous la présidence de M. Schumli, conseiller aux Etats, de Saint-Gall, en présence de M. Rubattel, conseiller fédéral, de M. Péquignot, secrétaire général du Département fédéral de l'Economie publique, et de M. Campiche, chef du Service du contrôle des prix.

La commission a soumis à un nouvel examen le résultat de ses délibérations du 19 et du 20 août 1952. Outre quelques modifications d'ordre rédactionnel apportées au projet, elle a décidé de formuler l'article de la manière que voici:

1. - Lorsque le Conseil fédéral propose à l'Assemblée fédérale d'adopter, conformément à l'article 89 bis, 5ème alinéa, de la constitution, des prescriptions sur les prix maxima de marchandises de première nécessité destinées au marché intérieur, il est autorisé à mettre lui-même ces prescriptions immédiatement en vigueur.

2. - Ces prescriptions cessent de porter effet si, au cours de la session qui suit leur entrée en vigueur, l'Assemblée fédérale ne les remplace pas par un arrêté au sens de l'article 89 bis, 5ème alinéa.

D'autre part, la question de la surveillance des prix au sens de l'article 5 de la décision du Conseil national a été l'objet d'une discussion approfondie. La majorité de la commission a demandé au Conseil des Etats de biffer cette disposition, alors qu'une minorité proposait que l'article 5, 1er alinéa, soit énoncé ainsi:

1. - Le Conseil fédéral peut ordonner la surveillance des prix des marchandises de première nécessité et des prestations artisanales et industrielles, dans la mesure où ces marchandises et prestations sont destinées au marché intérieur.

POLITIQUE SOCIALE ET DEFENSE NATIONALE

Au cours de la fête du parti indépendant chrétien-social, M. René Leyvraz, rédacteur en chef du « Courrier » a donné une conférence fort intéressante, dans laquelle il a montré que la politique sociale est une des formes et non des moindres de la défense nationale. Nous en reproduisons ci-bas quelques extraits:

Après avoir montré que l'efficacité de notre défense nationale dépend étroitement de la cohésion morale, sociale et civique de notre peuple, M. Leyvraz examine les causes de désintégration que le communisme peut exploiter chez nous, dans les milieux ouvriers, dans la petite paysannerie et chez les intellectuels. Il poursuit:

« Nous avons passé en revue, trop brièvement, les causes de désintégration, de désunion, de désintégration qui peuvent compromettre la paix intérieure et la défense extérieure de notre pays.

La politique sociale n'est pas un remède universel à ces difficultés. Elle peut cependant y aider, surtout à l'égard du principal terrain de désintégration, c'est-à-dire du prolétariat qui est loin d'être suffisamment associé à la marche de l'économie, intégré à la communauté nationale.

A cet égard, je vous mets fermement en garde contre un optimisme excessif.

Sur le plan des institutions, la Suisse n'est pas équipée pour faire face à la crise économique et sociale qui peut survenir d'ici quelques années.

Le mouvement corporatif est dans une large mesure paralysé. Depuis 1941, c'est-à-dire depuis le postulat Robert, la Communauté professionnelle, qui était portée au début par un fort mouvement d'opinion, est en panne.

Vous n'avez qu'à reprendre le programme du Parti indépendant chrétien-social et le programme économique et social des catholiques suisses pour vous convaincre que, sous ce rapport, rien de décisif ou d'efficace n'a pu être accompli. Il est vrai que nous sommes une minorité. Mais sommes-nous une minorité assez rayonnante et agissante? - Sous ce rapport, nous aurions bien des leçons à prendre des communistes que nous combattons. Pour un certain nombre d'entre nous - je parle des catholiques suisses - la doctrine et les programmes sociaux semblent être un alibi

autant de force contre toute espèce de «patronisme» ou de «paternalisme». Cela ne veut nullement dire que je méconnais le principe de l'unité du commandement et l'autorité du chef de l'entreprise; là où tout le monde prétend commander, le désordre s'installe et l'anarchie triomphe. Or l'anarchie est aussi désastreuse pour les employés que pour les employeurs. Ce que je veux dire, c'est que le travail a son mot à dire aussi bien que le capital dans l'entreprise moderne où la direction est plus souvent séparée du capital. Il n'y a pas d'autorité absolue et illimitée. Le travail doit être informé et consulté aussi bien que le capital, car s'il ne place pas son argent dans l'entreprise, il y place sa force et ses capacités, et s'il ne risque pas des pertes d'argent il risque le chômage et l'accident, sans compter l'usure de ses forces. J'invoque, entre bien d'autres opinions patronales, celles de M. Paul Baruzi, directeur général des Meules de Norton:

« Tous ceux qui participent au travail de l'entreprise doivent être informés de la vie de cette entreprise; ils doivent en connaître les résultats qui, pour une part, sont le fruit de leurs efforts. C'est en informant les travailleurs que l'on parviendra à leur donner conscience de leur responsabilité dans le travail de l'entreprise. Il faut qu'ils sachent que, lorsqu'ils ont accompli un respect et une confiance totale. - Le désir de connaître est une aspiration humaine légitime, l'une des caractéristiques les plus frappantes de notre époque ».

Or, il va bien de soi que si l'on informe les travailleurs, il faut aussi leur donner l'occasion d'exprimer leur pensée, leurs observations, leurs suggestions, leurs aspirations. Ils le méritent, pour le moins, autant que les actionnaires, qui trop souvent ne s'intéressent à l'entreprise que pour toucher leurs coupons.

Je ne voudrais pas, ici, qu'un malentendu surgisse dans vos esprits.

Je suis hostile à tout esprit de classe, qu'il soit ouvrier, paysan ou patronal. Je ne crois pas, en particulier, qu'aucune espèce d'«ouvrierisme» puisse assurer le salut du monde. Je ne crois pas non plus qu'une parfaite répartition des biens matériels puisse assurer le bonheur de l'humanité. Je crois simplement qu'une répartition aussi juste, aussi équitable que possible, compte tenu des inégalités naturelles est indispensable pour résoudre les conflits qui maintiennent divisent et ravagent le monde.

Mais si je suis opposé à tout ouvriérisme, je m'insurge avec

CHRONIQUE SUISSE

VERS UN NOUVEAU SCRUTIN FEDERAL

Cette année, le peuple suisse a voté en hiver, il a voté au printemps, il a voté en été, l'automne ne pourrait donc décemment s'écouler sans quelque scrutin fédéral. Et de fait, les libres citoyens sont convoqués aux urnes les 4 et 5 octobre pour répondre à deux questions. On leur demande d'abord s'ils acceptent les dispositions relatives au tabac (en réalité, il s'agit très précisément de maintenir ou de supprimer le contingentement du tabac destiné à la fabrication des cigares indigènes) et simultanément sur l'arrêté concernant la construction d'abris anti-aériens dans les bâtiments existants.

S'il est un texte législatif qui avait dû éviter l'écueil du référendum, c'est bien celui-là, semble-t-il. La Confédération ne veut, par là, que compléter les mesures de défense nationale. L'expérience de la seconde guerre mondiale a montré, les bombardements aériens ont été beaucoup moins meurtriers qu'on les agglomérations où les autorités avaient pourvu à la construction d'abris en suffisance. Il est donc logique et naturel que si l'on veut préparer l'armée à sa tâche et consacrer à cette préparation les sommes qui ont été votées par les Chambres il y a un peu plus d'un an, on ne doit pas négliger non plus la défense et la protection de l'arrière, de la population civile exposée, elle aussi, à tous les risques de la « guerre totale ».

Cette idée, les Chambres l'ont admise et, à l'exception des communistes, elles ont approuvé le Conseil fédéral lorsqu'il a proposé de rendre obligatoire la construction d'abris dans tous les bâtiments habités des localités de deux mille habitants ou plus.

Où les avis divergent, ce fut à propos de la répartition des frais.

Le Département militaire s'en tenait au principe que la défense de la population civile incombe d'abord aux autorités civiles, ou plus exactement les charges qu'elle entraîne. Il prévoyait donc une subvention de dix pour cent, canton et commune ensemble vingt pour cent, le soldé de 70 pour cent étant payé par les intéressés eux-mêmes, propriétaires et locataires.

On chicanait d'abord sur les taux et, péniblement, les deux Chambres s'entendirent sur une disposition mettant le 20 pour cent au compte de la Confédération, le 20 pour cent au compte des cantons et des communes, ce qui réduisait à 60 pour cent la charge des particuliers.

Et qui fait-il entendre par « particuliers »? L'article 5 du projet nous renseigne de manière

re suffisamment claire sur ce point. Voici le texte:

« Le propriétaire a le droit de faire supporter aux locataires, au prorata du montant de leur loyer, le paiement des intérêts et l'amortissement des frais, déduction faite des subventions publiques.

Le propriétaire qui habite l'immeuble doit être considéré comme un locataire. Le délai d'amortissement est calculé de telle façon que l'intérêt et l'amortissement ne dépassent pas ensemble 4 et demi pour cent du loyer au moment de l'achèvement de l'abri. Le locataire a le droit de demander des renseignements sur les dépenses, ainsi que sur leur intérêt et amortissement. »

En bref, cela signifie que pendant un certain nombre d'années, (on en compte cinq ou six pour les logements chers, mais vingt peut-être pour les logements moins marqués) ou réputés tels, le locataire verserait son loyer s'accroître de quatre et demi pour cent.

C'est contre cette disposition que le parti socialiste a lancé un référendum qui a rapidement obtenu l'appui de l'Union syndicale suisse et de la Ligue des locataires. De leur côté, les propriétaires ne sont pas satisfaits non plus de la solution proposée, mais pour d'autres raisons. Ils estiment que le taux de 4,5% est trop faible pour les loyers en core relativement bas et qu'en conséquence, le délai d'amortissement s'étendra sur un nombre d'années trop considérable. A leur assemblée générale de Berne, le printemps dernier, les délégués des propriétaires s'imposèrent un vote de résolution hostile au projet.

Il importe encore de savoir que les dépenses totales sont estimées à 500 millions, réparties en cinq ans. La Confédération verserait donc 100 millions, cantons et communes également, les locataires supportant une charge de 300 millions.

Ce qu'on demande aujourd'hui au peuple, c'est donc de dire s'il est d'accord que les pouvoirs publics doivent dépenser ou s'il est équitable de réamortir un stock supplémentaire de nature à faire de la population, celle qui est établie dans les localités de deux mille habitants et plus, des deux tiers du référendum.

Les auteurs du référendum ont fait valoir que la défense nationale est l'affaire de l'Etat et qu'aujourd'hui on ne peut plus faire la différence entre ce qui relève strictement du domaine militaire et ce qui, naguère, pouvait encore passer pour le devoir des autorités civiles. A guerre totale doit correspondre aussi une défense totale.

En revanche, les partisans du projet estiment que le budget militaire de la Confédération est suffisamment lourd et qu'on ne peut encore l'aggraver. Dans une cinquantaine de millions par an, voire d'une centaine si cantons et communes refusaient leur appui.

Entre ces deux thèses, il faudra choisir ou... s'abstenir. Mais c'est là un conseil que nous nous garderons de donner.

Georges PERRIN

Le centenaire de Oin-Oin

On a fêté le 27 septembre, le centième anniversaire d'Amédée-Célestin Roussillon, qui avait été surnommé, Oin-Oin parce qu'il parlait du nez; il était affligé d'un bec de lièvre. Roussillon était né à Genève, le 27 septembre 1852 et vint s'établir à La Chaux-de-Fonds en 1874. Il se maria en 1884, mais n'eut pas d'enfants. Il était graveur de son état et représentait, si typiquement l'humour pince-sans-rire de la région et du métier, qu'on lui prête bientôt mille plaisanteries, farces et réparties dont il n'a pas fait le dixième. Il mourut dans un asile de Genève en 1923. C'est de lui qu'est né le personnage folklorique de Oin-Oin, connu bien au-delà de nos frontières, et qui personnifie un certain type de Jurassien.

Chronique parlementaire

CONSEIL DES ETATS

Contrôle des prix. Discutant le projet d'arrêté maintenant temporairement un contrôle des prix réduit, le Conseil des Etats a, au premier échange de vues à propos de l'article 1er. Le rapporteur, M. Schumli, cons. St-Gall, propose d'adhérer au texte adopté par le Conseil national et dit, à l'article premier, que la Confédération peut édicter des prescriptions sur les loyers et les fermages ainsi que sur la protection des locataires. M. Piller, cons. Fribourg, adhère au texte du National, sous réserve que la Confédération puisse se déléguer ses attributions aux cantons. L'amendement Piller est adopté par 19 voix contre 15.

L'article 2, biffé par le Conseil national, est retenu dans le texte suivant: « Lorsque le Conseil fédéral propose à l'Assemblée fédérale d'édicter des prescriptions sur les prix minima de marchandises de première nécessité destinées au marché intérieur, il est autorisé à mettre lui-même ces prescriptions immédiatement en vigueur. Ces prescriptions cessent de porter effet si, au cours de la session qui suit leur entrée en vigueur, l'Assemblée fédérale ne les remplace pas par un arrêté constitutionnel. »

Enfin, en ce qui concerne la validité de l'arrêté, le Conseil se rallie par 25 voix contre 5 à la proposition de la majorité de la commission de prendre un arrêté valable du 1er janvier 1953 au 31 décembre 1956. L'ensemble du projet est ensuite approuvé par 28 voix sans opposition.

Nationalité de la femme mariée

Puis le Conseil examine les divergences relatives au projet de loi concernant l'acquisition et la perte du droit de cité suisse. Le Conseil, par 16 voix contre 10, maintient à l'article 9 sa décision antérieure d'après laquelle la femme suisse qui entend conserver sa nationalité suisse doit le faire jusqu'à la publication des bans. Le Conseil des Etats refuse un délai au-dessus d'une année. D'important suite aux recommandations de sa commission, le Conseil adopte un nouvel article 55 bis ainsi conçu: « Les femmes suisses par naissance qui ont perdu la nationalité suisse par le mariage avec un étranger a. lo: sont rétablies automatiquement dans cette nationalité, bien que le mariage subsiste, si elles, en font la demande au département fédéral de justice et politique dans un délai d'une année à partir de l'entrée en vigueur de la loi. Les demandes émanant de femmes suisses par naissance qui, par leur conduite, ont porté une atteinte sensible aux intérêts ou au renom de la Suisse ou qui, d'une autre manière, sont manifestement indignes de cette faveur, doivent être rejetées. Les décisions peuvent être l'objet d'un recours au Conseil fédéral. Les articles 25, 37 et 39 sont applicables par analogie. » Enfin, le Conseil des Etats adopte un article 56 chargeant le Conseil fédéral de fixer la date de l'entrée en vigueur de la loi.

Le projet retourna au Conseil national.

Le Conseil adopte encore, par 26 voix sans opposition un arrêté autorisant le Conseil fédéral à échanger des déclarations de réciprocité de navigation des entreprises de navigation maritime, intérieure ou aérienne. Après rapport de M. Barrelet, rad. Neuchâtel, u conj. me divers arrêtés fondés sur les pouvoirs extraordinaires et concernant la navigation maritime sous pavillon suisse, l'assurance des équipages des navires suisses contre les accidents et la maladie, le contrat d'engagement des marins et, enfin, le poids en pleine charge des camions-automobiles lourds et des trains routiers ainsi que les remorques à deux essieux. Un dernier arrêté réglant la création de possibilités de travail pendant la crise consécutive à la guerre est prorogé jusqu'au 31 décembre 1954 par 21 voix sans opposition. Sur quoi la séance est levée.

CONSEIL NATIONAL

Pour les véhicules de fabrication suisse

MM. Huber (sod. St-Gall) et Pidoux (rad. Vaud) rapportent sur le projet d'arrêté autorisant le Conseil fédéral à allouer des subsides aux acheteurs et détenteurs de véhicules sortant de fabriques de provenance suisse, qui conviennent particulièrement aux besoins de l'armée et répondent aux conditions techniques fixées par l'autorité. En réponse à des observations de MM. Schütz (cons. Zurich) et Guinand (rad. Genève), M. Kobelt, président de la Confédération, précise que les véhicules subventionnés seront soumis à une inspection annuelle et que, d'autre part, les autorités veilleront à ce que les fabriques suisses intéressées à la livraison de ces camions ne réalisent pas de bénéfices excessifs, en raison de l'espèce de monopole dont elles jouiront.

Le projet est ensuite adopté par 76 voix, sans opposition.

Navigaton maritime sous pavillon suisse

MM. Jaquet (lib. Bâle-Ville) et Maspoli (cons. Tessin), rapportent sur le projet de loi sur la navigation maritime sous pavillon suisse. L'entrée en matière est approuvée tacitement. M. Petitpierre, chef du Département politique, donne quelques renseignements sur notre flotte marchande. Celle-ci comprend actuellement douze navires cotiers d'une portée en eau de 12.000 tonnes environ, 17 navires de haute mer, dont certains fort grands représentant 133.000 tonnes, deux pétroliers et un navire-citerne pour le transport du vin, faisant 24.000 tonnes. Au mois d'août étaient en construction pour le compte d'armateurs suisses cinq grands cargos représentant 41.000 tonnes. Trois sont entrés en service depuis lors. A la fin de cette année, notre flotte comprendra près de quarante navires d'une portée en eau totale de 220.000 tonnes. C'est relativement peu de chose, si l'on considère qu'aujourd'hui le tonnage mondial se monte à 70 millions de tonnes. Le Conseil fédéral estime que cette flotte, si modeste qu'elle soit, est suffisante pour assurer notre approvisionnement par mer en période de disette. La flotte suisse est relativement moderne et d'une manière générale bien équipée. L'âge

moyen de nos navires est de 12 ans.

M. Petitpierre pense qu'il ne faut pas trop pousser à une augmentation de cette flotte, ce qui pourrait présenter quelques inconvénients pour nos armateurs et d'une manière générale pour notre économie. Le Conseil fédéral accepte quelques modifications apportées à son projet par la commission.

On passe à la discussion des articles, chapitre par chapitre. La loi compte 152 articles. Les articles sont approuvés selon les propositions du Conseil fédéral et de la commission.

Contrôle des Prix et Statut du blé

A l'occasion d'un rassemblement des sections soleuroises de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, qui a eu lieu à Soleure, sur la place de l'ancien arsenal, M. Max Weber, conseiller fédéral, a parlé, devant plusieurs milliers d'ouvriers sur métaux et horlogers, de divers problèmes d'actualité fédérale.

L'orateur a tout d'abord fait allusion à la situation internationale qui, a-t-il dit, si elle ne paraît pas placée sous la menace d'un danger de guerre aigu, n'en restera pas moins tendue durant des années. On parle de « guerre froide ». C'est-à-dire d'une guerre par des moyens diplomatiques et des menaces accompagnées d'un réarmement considérable. Cette « guerre froide » peut durer des années et même des dizaines d'années car les conflits qui opposent aujourd'hui les groupes de puissances ne semblent pas encore solubles. Le danger est grand que nous nous habituions à cette situation et que nous relâchions notre vigilance, mais tel n'est pas le cas dans les dictatures, où l'appareil de l'Etat veille à ce que chacun soit prêt pour réaliser les tâches envisagées.

Dans la suite de son discours, M. Weber a parlé de la votation fédérale du 23 novembre prochain qui portera sur le maintien, limité dans le temps, d'un contrôle des prix fortement réduit. Certes, la vague hausse de prix provoquée par la guerre de Corée, dans le monde entier, ne s'est pas arrêtée à nos frontières. Cependant, comparativement à d'autres pays, c'est en Suisse que le renchérissement s'est fait le moins sentir.

Le Conseil fédéral a proposé de maintenir encore pour quelques années la possibilité de fixer de nouveaux prix maxima et de lui donner la compétence de réintroduire le contrôle des prix pour des marchandises déterminées en cas de besoin, mais sous réserve d'approbation par le parlement et par le peuple. Si les Chambres acceptent les propositions du Conseil fédéral, nous disposerons, de l'avis du conseiller fédéral Weber, d'un instrument pouvant être utilisé en cas de besoin.

Le second projet qui sera soumis à la votation populaire le 23 novembre a trait à la prorogation de l'actuel statut du blé, cela afin d'assurer pour quelques années notre approvisionnement en céréales panifiables ainsi que la stabilité des prix du pain. Les prescriptions en vigueur cessent autrement d'avoir effet à la fin de cette année, et cela pourrait avoir de graves conséquences. La négligence à la taxe actuellement perçue sur la farine blanche entraînerait un renchérissement du pain big d'environ 16 cents et du pain mi-blanc d'environ 7 centimes par kilo. C'est pourquoi, a ajouté l'orateur, l'acceptation de l'article constitutionnel proposé par le Conseil fédéral est indispensable si l'on ne veut pas mettre en danger notre approvisionnement et le prix du pain.

A la fin de son discours, M. Weber a encore parlé des soucis du ministre des finances, soucis qui sont ceux du peuple tout entier. L'administration fédérale des finances est constamment à la recherche de nouvelles économies. Sur proposition du Département des finances, le Conseil fédéral vient

de renvoyer le budget de 1953 aux départements pour qu'ils procèdent encore à d'autres économies. Nous attendons de voir comment réagiront les protagonistes d'une politique d'économie au moment où ils seront eux-mêmes touchés. Il est souvent arrivé que ceux qui étaient les plus acharnés à réclamer des économies venaient peu après à Berne demander des subventions.

C'est un principe sain que d'exiger qu'une administration soit économique; toutefois, ce n'est pas ainsi que le problème des finances fédérales sera jamais résolu. Le revenu national suisse a atteint, l'année dernière, 20 milliards de francs, chiffre inconnu jusqu'à ce jour. L'imposition fiscale de ce revenu est d'environ 15 0/0; elle n'est guère plus élevée qu'avant la guerre et bien inférieure que dans n'importe quel autre pays d'Europe. Dans ces conditions, il est profondément regrettable et même attristant de constater que les dépenses d'armement ne sont pas payées par les revers et bénéfices élevés réalisés aujourd'hui, mais que ces dépenses viennent augmenter la dette publique. Cela est dangereux pour l'avenir.

VACHERON CONSTANTIN A GENEVE DEPUIS 1755

Donnez de l'ICE CREAM à vos ENFANTS Mais de L'ICE CREAM GROPPI qui est pasteurisé R.C. 76698

LA SUISSE ET LE MONDE

CHAMBRE DE COMMERCE BELGE - LUXEMBOURGEOISE
La Chambre de commerce belgo-luxembourgeoise en Suisse...

LA CHAMBRE DE COMMERCE ALLEMANDE - SUISSE
La chambre de commerce allemande suisse a tenu une réunion...

LA VIE INTELLECTUELLE
A l'Université de Berne s'est ouverte la 14ème session annuelle de la Société suisse de psychologie...

LA VIE ECONOMIQUE
L'ADAPTATION DES LOYERS ET L'INDICE DU COUT DE LA VIE
L'Union centrale des sociétés suisses de propriétaires communique...

LA MANIFESTATION ROMANDE DU 75ème ANNIVERSAIRE DE LA CROIX-BLEUE
Plus de 3.000 personnes ont participé à la manifestation romande du 75ème anniversaire de la Croix-Bleue...

LA MANIFESTATION ROMANDE DU 75ème ANNIVERSAIRE DE LA CROIX-BLEUE
Plus de 3.000 personnes ont participé à la manifestation romande du 75ème anniversaire de la Croix-Bleue...

UN CREDIT BANCAIRE A LA SUISSE POUR DE NOUVEAUX APPAREILS
La Suisse attend quatre nouveaux appareils à long rayon d'action, du type DC-6 B, qui ont remporté des succès inconnus...

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

(Serv. part. Agence Télégraphique Suisse, - N.S.H. - S.P.L. - S.S.O.C. - O.C.S.T. - O.S.E.C. - Sem. Suisse).

restés dans le trafic transocéanique. Le premier de ces appareils sera livré en octobre, alors que les trois autres le seront à la fin de l'année prochaine...

Dans nos Cantons

ARGOVIE
LE CENTENAIRE DE LA SYNAGOGUE D'ENDINGEN
On a fêté le centenaire de la synagogue d'Endingen, un des hauts lieux des Israélites suisses...

UN COMITE DE BALE-CAMPAGNE POUR LE CONTINGENTEMENT DU TABAC
Un comité d'action en faveur du projet sur le contingentement du tabac a été constitué à Bale-Campagne...

BERNE
LE PARTI DEMOCRATIQUE CATHOLIQUE JURASSIEN SE RETIRE
Après avoir décidé de laisser la liberté de vote pour les deux projets fédéraux concernant le contingentement du tabac...

GRISONS
LES REVENDICATIONS GRISONNES
Le Conseil d'Etat du canton des Grisons a tenu une séance commune avec la délégation grisonne...

NEUCHÂTEL
AVANT LES VENDANGES DANS LE CANTON
Les délégués des différentes associations viticoles et vinicoles du canton de Neuchâtel, ainsi que les groupements et associations intéressés...

SOLEURE
CONGRES DE LA FOMH
Au congrès de la FOMH, qui s'est tenu à Soleure, en présence de plusieurs milliers d'ouvriers et d'ouvrières...

UNTERWALD
NOUVEAU BATEAU DE TRANSPORT SUR LE LAC DES QUATRE-CANTONS
Un nouveau bateau de transport pour passagers pourvu de plans sustentateurs, a été présenté à la presse...

VALENTIGNEY
LA FETE DE VENDANGES DE NEUCHÂTEL
La traditionnelle fête des vendanges de Neuchâtel aura lieu les 4 et 5 octobre. Le cortège de cette année aura pour thème: «L'an 2000... ça ferme!»...

SAINT-GALL
EXTENSION DU SERVICE DES TELEPHONES SUR TROIS CHIFFRES
La 11 août déjà, le fonctionnement automatique des services spéciaux sur les numéros 162, 163, 167 et 168 a été introduit dans la région de la direction de St. Gall des PTT...

THURGOVIE
SOCIETE SUISSE D'UTILITE PUBLIQUE
La Société suisse d'utilité publique s'est réunie à Romanshorn sous la présidence de M. Landolt, président de la ville de Zurich...

CHUTE DE ROCHERS
Un bloc de rocher de 70 à 100 mètres cubes, s'est détaché d'une paroi de rocher dans la région de l'Urnerberg, l'un des derniers contreforts du Rigi...

GRAND CONSEIL SCHAFFHOUSOIS
Le Grand Conseil du canton de Schaffhouse s'est occupé, en deuxième lecture, de la loi sur l'assurance-chômage. Un débat assez long a eu lieu sur le financement du fonds de crise...

UNE REQUETE DE PIERRE NICOLE
La Suisse apprend que Pierre Nicole a envoyé une lettre à M. Cornu, procureur général, pour lui demander d'être libéré conditionnellement le 7 novembre prochain...

LE ROMANCIER SOMERSET MAUGHAM OPERE
Le célèbre romancier Somerset Maugham, qui est âgé de 78 ans, a été opéré cette semaine à l'Hôpital cantonal, par le professeur P. Decker...

GRAND CONSEIL SCHAFFHOUSOIS
Le Grand Conseil du canton de Schaffhouse s'est occupé, en deuxième lecture, de la loi sur l'assurance-chômage. Un débat assez long a eu lieu sur le financement du fonds de crise...

UNE REQUETE DE PIERRE NICOLE
La Suisse apprend que Pierre Nicole a envoyé une lettre à M. Cornu, procureur général, pour lui demander d'être libéré conditionnellement le 7 novembre prochain...

LE ROMANCIER SOMERSET MAUGHAM OPERE
Le célèbre romancier Somerset Maugham, qui est âgé de 78 ans, a été opéré cette semaine à l'Hôpital cantonal, par le professeur P. Decker...

GRAND CONSEIL SCHAFFHOUSOIS
Le Grand Conseil du canton de Schaffhouse s'est occupé, en deuxième lecture, de la loi sur l'assurance-chômage. Un débat assez long a eu lieu sur le financement du fonds de crise...

UNE REQUETE DE PIERRE NICOLE
La Suisse apprend que Pierre Nicole a envoyé une lettre à M. Cornu, procureur général, pour lui demander d'être libéré conditionnellement le 7 novembre prochain...

LE ROMANCIER SOMERSET MAUGHAM OPERE
Le célèbre romancier Somerset Maugham, qui est âgé de 78 ans, a été opéré cette semaine à l'Hôpital cantonal, par le professeur P. Decker...

GRAND CONSEIL SCHAFFHOUSOIS
Le Grand Conseil du canton de Schaffhouse s'est occupé, en deuxième lecture, de la loi sur l'assurance-chômage. Un débat assez long a eu lieu sur le financement du fonds de crise...

UNE REQUETE DE PIERRE NICOLE
La Suisse apprend que Pierre Nicole a envoyé une lettre à M. Cornu, procureur général, pour lui demander d'être libéré conditionnellement le 7 novembre prochain...

LE ROMANCIER SOMERSET MAUGHAM OPERE
Le célèbre romancier Somerset Maugham, qui est âgé de 78 ans, a été opéré cette semaine à l'Hôpital cantonal, par le professeur P. Decker...

GRAND CONSEIL SCHAFFHOUSOIS
Le Grand Conseil du canton de Schaffhouse s'est occupé, en deuxième lecture, de la loi sur l'assurance-chômage. Un débat assez long a eu lieu sur le financement du fonds de crise...

UNE REQUETE DE PIERRE NICOLE
La Suisse apprend que Pierre Nicole a envoyé une lettre à M. Cornu, procureur général, pour lui demander d'être libéré conditionnellement le 7 novembre prochain...

restés dans le trafic transocéanique. Le premier de ces appareils sera livré en octobre, alors que les trois autres le seront à la fin de l'année prochaine...

Dans nos Cantons

ARGOVIE
LE CENTENAIRE DE LA SYNAGOGUE D'ENDINGEN
On a fêté le centenaire de la synagogue d'Endingen, un des hauts lieux des Israélites suisses...

UN COMITE DE BALE-CAMPAGNE POUR LE CONTINGENTEMENT DU TABAC
Un comité d'action en faveur du projet sur le contingentement du tabac a été constitué à Bale-Campagne...

BERNE
LE PARTI DEMOCRATIQUE CATHOLIQUE JURASSIEN SE RETIRE
Après avoir décidé de laisser la liberté de vote pour les deux projets fédéraux concernant le contingentement du tabac...

GRISONS
LES REVENDICATIONS GRISONNES
Le Conseil d'Etat du canton des Grisons a tenu une séance commune avec la délégation grisonne...

NEUCHÂTEL
AVANT LES VENDANGES DANS LE CANTON
Les délégués des différentes associations viticoles et vinicoles du canton de Neuchâtel, ainsi que les groupements et associations intéressés...

SOLEURE
CONGRES DE LA FOMH
Au congrès de la FOMH, qui s'est tenu à Soleure, en présence de plusieurs milliers d'ouvriers et d'ouvrières...

UNTERWALD
NOUVEAU BATEAU DE TRANSPORT SUR LE LAC DES QUATRE-CANTONS
Un nouveau bateau de transport pour passagers pourvu de plans sustentateurs, a été présenté à la presse...

VALENTIGNEY
LA FETE DE VENDANGES DE NEUCHÂTEL
La traditionnelle fête des vendanges de Neuchâtel aura lieu les 4 et 5 octobre. Le cortège de cette année aura pour thème: «L'an 2000... ça ferme!»...

SAINT-GALL
EXTENSION DU SERVICE DES TELEPHONES SUR TROIS CHIFFRES
La 11 août déjà, le fonctionnement automatique des services spéciaux sur les numéros 162, 163, 167 et 168 a été introduit dans la région de la direction de St. Gall des PTT...

THURGOVIE
SOCIETE SUISSE D'UTILITE PUBLIQUE
La Société suisse d'utilité publique s'est réunie à Romanshorn sous la présidence de M. Landolt, président de la ville de Zurich...

CHUTE DE ROCHERS
Un bloc de rocher de 70 à 100 mètres cubes, s'est détaché d'une paroi de rocher dans la région de l'Urnerberg, l'un des derniers contreforts du Rigi...

GRAND CONSEIL SCHAFFHOUSOIS
Le Grand Conseil du canton de Schaffhouse s'est occupé, en deuxième lecture, de la loi sur l'assurance-chômage. Un débat assez long a eu lieu sur le financement du fonds de crise...

UNE REQUETE DE PIERRE NICOLE
La Suisse apprend que Pierre Nicole a envoyé une lettre à M. Cornu, procureur général, pour lui demander d'être libéré conditionnellement le 7 novembre prochain...

LE ROMANCIER SOMERSET MAUGHAM OPERE
Le célèbre romancier Somerset Maugham, qui est âgé de 78 ans, a été opéré cette semaine à l'Hôpital cantonal, par le professeur P. Decker...

GRAND CONSEIL SCHAFFHOUSOIS
Le Grand Conseil du canton de Schaffhouse s'est occupé, en deuxième lecture, de la loi sur l'assurance-chômage. Un débat assez long a eu lieu sur le financement du fonds de crise...

UNE REQUETE DE PIERRE NICOLE
La Suisse apprend que Pierre Nicole a envoyé une lettre à M. Cornu, procureur général, pour lui demander d'être libéré conditionnellement le 7 novembre prochain...

LE ROMANCIER SOMERSET MAUGHAM OPERE
Le célèbre romancier Somerset Maugham, qui est âgé de 78 ans, a été opéré cette semaine à l'Hôpital cantonal, par le professeur P. Decker...

GRAND CONSEIL SCHAFFHOUSOIS
Le Grand Conseil du canton de Schaffhouse s'est occupé, en deuxième lecture, de la loi sur l'assurance-chômage. Un débat assez long a eu lieu sur le financement du fonds de crise...

UNE REQUETE DE PIERRE NICOLE
La Suisse apprend que Pierre Nicole a envoyé une lettre à M. Cornu, procureur général, pour lui demander d'être libéré conditionnellement le 7 novembre prochain...

LE ROMANCIER SOMERSET MAUGHAM OPERE
Le célèbre romancier Somerset Maugham, qui est âgé de 78 ans, a été opéré cette semaine à l'Hôpital cantonal, par le professeur P. Decker...

GRAND CONSEIL SCHAFFHOUSOIS
Le Grand Conseil du canton de Schaffhouse s'est occupé, en deuxième lecture, de la loi sur l'assurance-chômage. Un débat assez long a eu lieu sur le financement du fonds de crise...

UNE REQUETE DE PIERRE NICOLE
La Suisse apprend que Pierre Nicole a envoyé une lettre à M. Cornu, procureur général, pour lui demander d'être libéré conditionnellement le 7 novembre prochain...

LE ROMANCIER SOMERSET MAUGHAM OPERE
Le célèbre romancier Somerset Maugham, qui est âgé de 78 ans, a été opéré cette semaine à l'Hôpital cantonal, par le professeur P. Decker...

GRAND CONSEIL SCHAFFHOUSOIS
Le Grand Conseil du canton de Schaffhouse s'est occupé, en deuxième lecture, de la loi sur l'assurance-chômage. Un débat assez long a eu lieu sur le financement du fonds de crise...

UNE REQUETE DE PIERRE NICOLE
La Suisse apprend que Pierre Nicole a envoyé une lettre à M. Cornu, procureur général, pour lui demander d'être libéré conditionnellement le 7 novembre prochain...

restés dans le trafic transocéanique. Le premier de ces appareils sera livré en octobre, alors que les trois autres le seront à la fin de l'année prochaine...

Dans nos Cantons

ARGOVIE
LE CENTENAIRE DE LA SYNAGOGUE D'ENDINGEN
On a fêté le centenaire de la synagogue d'Endingen, un des hauts lieux des Israélites suisses...

UN COMITE DE BALE-CAMPAGNE POUR LE CONTINGENTEMENT DU TABAC
Un comité d'action en faveur du projet sur le contingentement du tabac a été constitué à Bale-Campagne...

BERNE
LE PARTI DEMOCRATIQUE CATHOLIQUE JURASSIEN SE RETIRE
Après avoir décidé de laisser la liberté de vote pour les deux projets fédéraux concernant le contingentement du tabac...

GRISONS
LES REVENDICATIONS GRISONNES
Le Conseil d'Etat du canton des Grisons a tenu une séance commune avec la délégation grisonne...

NEUCHÂTEL
AVANT LES VENDANGES DANS LE CANTON
Les délégués des différentes associations viticoles et vinicoles du canton de Neuchâtel, ainsi que les groupements et associations intéressés...

SOLEURE
CONGRES DE LA FOMH
Au congrès de la FOMH, qui s'est tenu à Soleure, en présence de plusieurs milliers d'ouvriers et d'ouvrières...

UNTERWALD
NOUVEAU BATEAU DE TRANSPORT SUR LE LAC DES QUATRE-CANTONS
Un nouveau bateau de transport pour passagers pourvu de plans sustentateurs, a été présenté à la presse...

VALENTIGNEY
LA FETE DE VENDANGES DE NEUCHÂTEL
La traditionnelle fête des vendanges de Neuchâtel aura lieu les 4 et 5 octobre. Le cortège de cette année aura pour thème: «L'an 2000... ça ferme!»...

SAINT-GALL
EXTENSION DU SERVICE DES TELEPHONES SUR TROIS CHIFFRES
La 11 août déjà, le fonctionnement automatique des services spéciaux sur les numéros 162, 163, 167 et 168 a été introduit dans la région de la direction de St. Gall des PTT...

THURGOVIE
SOCIETE SUISSE D'UTILITE PUBLIQUE
La Société suisse d'utilité publique s'est réunie à Romanshorn sous la présidence de M. Landolt, président de la ville de Zurich...

CHUTE DE ROCHERS
Un bloc de rocher de 70 à 100 mètres cubes, s'est détaché d'une paroi de rocher dans la région de l'Urnerberg, l'un des derniers contreforts du Rigi...

GRAND CONSEIL SCHAFFHOUSOIS
Le Grand Conseil du canton de Schaffhouse s'est occupé, en deuxième lecture, de la loi sur l'assurance-chômage. Un débat assez long a eu lieu sur le financement du fonds de crise...

UNE REQUETE DE PIERRE NICOLE
La Suisse apprend que Pierre Nicole a envoyé une lettre à M. Cornu, procureur général, pour lui demander d'être libéré conditionnellement le 7 novembre prochain...

LE ROMANCIER SOMERSET MAUGHAM OPERE
Le célèbre romancier Somerset Maugham, qui est âgé de 78 ans, a été opéré cette semaine à l'Hôpital cantonal, par le professeur P. Decker...

GRAND CONSEIL SCHAFFHOUSOIS
Le Grand Conseil du canton de Schaffhouse s'est occupé, en deuxième lecture, de la loi sur l'assurance-chômage. Un débat assez long a eu lieu sur le financement du fonds de crise...

UNE REQUETE DE PIERRE NICOLE
La Suisse apprend que Pierre Nicole a envoyé une lettre à M. Cornu, procureur général, pour lui demander d'être libéré conditionnellement le 7 novembre prochain...

LE ROMANCIER SOMERSET MAUGHAM OPERE
Le célèbre romancier Somerset Maugham, qui est âgé de 78 ans, a été opéré cette semaine à l'Hôpital cantonal, par le professeur P. Decker...

GRAND CONSEIL SCHAFFHOUSOIS
Le Grand Conseil du canton de Schaffhouse s'est occupé, en deuxième lecture, de la loi sur l'assurance-chômage. Un débat assez long a eu lieu sur le financement du fonds de crise...

UNE REQUETE DE PIERRE NICOLE
La Suisse apprend que Pierre Nicole a envoyé une lettre à M. Cornu, procureur général, pour lui demander d'être libéré conditionnellement le 7 novembre prochain...

LE ROMANCIER SOMERSET MAUGHAM OPERE
Le célèbre romancier Somerset Maugham, qui est âgé de 78 ans, a été opéré cette semaine à l'Hôpital cantonal, par le professeur P. Decker...

GRAND CONSEIL SCHAFFHOUSOIS
Le Grand Conseil du canton de Schaffhouse s'est occupé, en deuxième lecture, de la loi sur l'assurance-chômage. Un débat assez long a eu lieu sur le financement du fonds de crise...

UNE REQUETE DE PIERRE NICOLE
La Suisse apprend que Pierre Nicole a envoyé une lettre à M. Cornu, procureur général, pour lui demander d'être libéré conditionnellement le 7 novembre prochain...

LE ROMANCIER SOMERSET MAUGHAM OPERE
Le célèbre romancier Somerset Maugham, qui est âgé de 78 ans, a été opéré cette semaine à l'Hôpital cantonal, par le professeur P. Decker...

GRAND CONSEIL SCHAFFHOUSOIS
Le Grand Conseil du canton de Schaffhouse s'est occupé, en deuxième lecture, de la loi sur l'assurance-chômage. Un débat assez long a eu lieu sur le financement du fonds de crise...

UNE REQUETE DE PIERRE NICOLE
La Suisse apprend que Pierre Nicole a envoyé une lettre à M. Cornu, procureur général, pour lui demander d'être libéré conditionnellement le 7 novembre prochain...

restés dans le trafic transocéanique. Le premier de ces appareils sera livré en octobre, alors que les trois autres le seront à la fin de l'année prochaine...

Dans nos Cantons

ARGOVIE
LE CENTENAIRE DE LA SYNAGOGUE D'ENDINGEN
On a fêté le centenaire de la synagogue d'Endingen, un des hauts lieux des Israélites suisses...

UN COMITE DE BALE-CAMPAGNE POUR LE CONTINGENTEMENT DU TABAC
Un comité d'action en faveur du projet sur le contingentement du tabac a été constitué à Bale-Campagne...

BERNE
LE PARTI DEMOCRATIQUE CATHOLIQUE JURASSIEN SE RETIRE
Après avoir décidé de laisser la liberté de vote pour les deux projets fédéraux concernant le contingentement du tabac...

GRISONS
LES REVENDICATIONS GRISONNES
Le Conseil d'Etat du canton des Grisons a tenu une séance commune avec la délégation grisonne...

NEUCHÂTEL
AVANT LES VENDANGES DANS LE CANTON
Les délégués des différentes associations viticoles et vinicoles du canton de Neuchâtel, ainsi que les groupements et associations intéressés...

SOLEURE
CONGRES DE LA FOMH
Au congrès de la FOMH, qui s'est tenu à Soleure, en présence de plusieurs milliers d'ouvriers et d'ouvrières...

UNTERWALD
NOUVEAU BATEAU DE TRANSPORT SUR LE LAC DES QUATRE-CANTONS
Un nouveau bateau de transport pour passagers pourvu de plans sustentateurs, a été présenté à la presse...

VALENTIGNEY
LA FETE DE VENDANGES DE NEUCHÂTEL
La traditionnelle fête des vendanges de Neuchâtel aura lieu les 4 et 5 octobre. Le cortège de cette année aura pour thème: «L'an 2000... ça ferme!»...

SAINT-GALL
EXTENSION DU SERVICE DES TELEPHONES SUR TROIS CHIFFRES
La 11 août déjà, le fonctionnement automatique des services spéciaux sur les numéros 162, 163, 167 et 168 a été introduit dans la région de la direction de St. Gall des PTT...

THURGOVIE
SOCIETE SUISSE D'UTILITE PUBLIQUE
La Société suisse d'utilité publique s'est réunie à Romanshorn sous la présidence de M. Landolt, président de la ville de Zurich...

CHUTE DE ROCHERS
Un bloc de rocher de 70 à 100 mètres cubes, s'est détaché d'une paroi de rocher dans la région de l'Urnerberg, l'un des derniers contreforts du Rigi...

GRAND CONSEIL SCHAFFHOUSOIS
Le Grand Conseil du canton de Schaffhouse s'est occupé, en deuxième lecture, de la loi sur l'assurance-chômage. Un débat assez long a eu lieu sur le financement du fonds de crise...

UNE REQUETE DE PIERRE NICOLE
La Suisse apprend que Pierre Nicole a envoyé une lettre à M. Cornu, procureur général, pour lui demander d'être libéré conditionnellement le 7 novembre prochain...

LE ROMANCIER SOMERSET MAUGHAM OPERE
Le célèbre romancier Somerset Maugham, qui est âgé de 78 ans, a été opéré cette semaine à l'Hôpital cantonal, par le professeur P. Decker...

GRAND CONSEIL SCHAFFHOUSOIS
Le Grand Conseil du canton de Schaffhouse s'est occupé, en deuxième lecture, de la loi sur l'assurance-chômage. Un débat assez long a eu lieu sur le financement du fonds de crise...

UNE REQUETE DE PIERRE NICOLE
La Suisse apprend que Pierre Nicole a envoyé une lettre à M. Cornu, procureur général, pour lui demander d'être libéré conditionnellement le 7 novembre prochain...

LE ROMANCIER SOMERSET MAUGHAM OPERE
Le célèbre romancier Somerset Maugham, qui est âgé de 78 ans, a été opéré cette semaine à l'Hôpital cantonal, par le professeur P. Decker...

GRAND CONSEIL SCHAFFHOUSOIS
Le Grand Conseil du canton de Schaffhouse s'est occupé, en deuxième lecture, de la loi sur l'assurance-chômage. Un débat assez long a eu lieu sur le financement du fonds de crise...

UNE REQUETE DE PIERRE NICOLE
La Suisse apprend que Pierre Nicole a envoyé une lettre à M. Cornu, procureur général, pour lui demander d'être libéré conditionnellement le 7 novembre prochain...

LE ROMANCIER SOMERSET MAUGHAM OPERE
Le célèbre romancier Somerset Maugham, qui est âgé de 78 ans, a été opéré cette semaine à l'Hôpital cantonal, par le professeur P. Decker...

GRAND CONSEIL SCHAFFHOUSOIS
Le Grand Conseil du canton de Schaffhouse s'est occupé, en deuxième lecture, de la loi sur l'assurance-chômage. Un débat assez long a eu lieu sur le financement du fonds de crise...

UNE REQUETE DE PIERRE NICOLE
La Suisse apprend que Pierre Nicole a envoyé une lettre à M. Cornu, procureur général, pour lui demander d'être libéré conditionnellement le 7 novembre prochain...

LE ROMANCIER SOMERSET MAUGHAM OPERE
Le célèbre romancier Somerset Maugham, qui est âgé de 78 ans, a été opéré cette semaine à l'Hôpital cantonal, par le professeur P. Decker...

GRAND CONSEIL SCHAFFHOUSOIS
Le Grand Conseil du canton de Schaffhouse s'est occupé, en deuxième lecture, de la loi sur l'assurance-chômage. Un débat assez long a eu lieu sur le financement du fonds de crise...

UNE REQUETE DE PIERRE NICOLE
La Suisse apprend que Pierre Nicole a envoyé une lettre à M. Cornu, procureur général, pour lui demander d'être libéré conditionnellement le 7 novembre prochain...

ve soulevé presque entièrement hors de l'eau, ce qui diminue à peu près de moitié la résistance de l'arc de la fonte, l'action des vagues sur le bateau. La longueur de celui-ci est de 14 m. 80, sa largeur de 4 m. 82. Il est mu par un moteur Diesel Mercédès. Ce bateau sera employé pour le service de transport des passagers sur le Lac Majeur.

LA FETE DE VENDANGES DE NEUCHÂTEL

La traditionnelle fête des vendanges de Neuchâtel aura lieu les 4 et 5 octobre. Le cortège de cette année aura pour thème: «L'an 2000... ça ferme!»...

SAINT-GALL

EXTENSION DU SERVICE DES TELEPHONES SUR TROIS CHIFFRES
La 11 août déjà, le fonctionnement automatique des services spéciaux sur les numéros 162, 163, 167 et 168 a été introduit dans la région de la direction de St. Gall des PTT...

TESSIN

L'ENTREE DES JEUNES GENS DANS LA VIE CIVIQUE
A Bellinzona par un temps splendide, s'est déroulé la manifestation par laquelle le Tessin salue l'entrée dans la vie civile des jeunes gens de 20 ans...

VAUD

STATISTIQUE REJOISSANTE
Selon une statistique établie par le service cantonal vaudois compétent, il ressort que le district de Nyon, n'a actuellement que... 4 chômeurs!

L'ELECTION D'UN JUGE FEDERAL RISQUE D'ETRE DISPUTEE

Le groupe catholique-conservateur des Chambres fédérales, présidé par M. Conrad, conseiller national de Disentis, a décidé, à l'unanimité, de poser la candidature de M. A. Favre, conseiller national de Sion, comme juge fédéral au Tribunal fédéral.

THURGOVIE

SOCIETE SUISSE D'UTILITE PUBLIQUE
La Société suisse d'utilité publique s'est réunie à Romanshorn sous la présidence de M. Landolt, président de la ville de Zurich...

ZURICH

75ème ANNIVERSAIRE DE LA CROIX-BLEUE
Plus de 12.000 personnes de Suisse se sont réunies à Zurich-Oberliken, le 75ème anniversaire de la Croix-Bleue. Après le sermon du pasteur Alfons Ernst (Reinach), président de la Croix-Bleue suisse...

UNTERWALD

NOUVEAU BATEAU DE TRANSPORT SUR LE LAC DES QUATRE-CANTONS
Un nouveau bateau de transport pour passagers pourvu de plans sustentateurs, a été présenté à la presse...

SOLEURE

CONGRES DE LA FOMH
Au congrès de la FOMH, qui s'est tenu à Soleure, en présence de plusieurs milliers d'ouvriers et d'ouvrières...

NEUCHÂTEL

AVANT LES VENDANGES DANS LE CANTON
Les délégués des différentes associations viticoles et vinicoles du canton de Neuchâtel, ainsi que les groupements et associations intéressés...

VALENTIGNEY

LA FETE DE VENDANGES DE NEUCHÂTEL
La traditionnelle fête des vendanges de Neuchâtel aura lieu les 4 et 5 octobre. Le cortège de cette année aura pour thème: «L'an 2000... ça ferme!»...

SAINT-GALL

EXTENSION DU SERVICE DES TELEPHONES SUR TROIS CHIFFRES
La 11 août déjà, le fonctionnement automatique des services spéciaux sur les numéros 162, 163, 167 et 168 a été introduit dans la région de la direction de St. Gall des PTT...

TESSIN

L'ENTREE DES JEUNES GENS DANS LA VIE CIVIQUE
A Bellinzona par un temps splendide, s'est déroulé la manifestation par laquelle le Tessin salue l'entrée dans la vie civile des jeunes gens de 20 ans...

VAUD

STATISTIQUE REJOISSANTE
Selon une statistique établie par le service cantonal vaudois compétent, il ressort que le district de Nyon, n'a actuellement que... 4 chômeurs!

L'ELECTION D'UN JUGE FEDERAL RISQUE D'ETRE DISPUTEE

EUTECTRODE No. 24 pour la soudure à l'arc de la fonte, sans préchauffer. Soudure usinable non poreuse. EN STOCK: chez les représentants exclusifs: E. KRAEHNBUHEL & Co. 15, Rue Emad El Dine - Le Caire

HENRY N. BEJA (EGYPT) 28, Bld Said Ter. - Tél. 28012 AGENT MARITIME D.F.D.S. COPENHAGEN Egypte - Chypre - Liban - Turquie - Grèce

RADIOS-RADIOGRAMOS Le dernier mot de la Technique Moderne le plus grand perfectionnement radiophonique pour faciliter la localisation des stations à ondes courtes. VOGEL & Co. 16 Sh. Adly Pacha - Le Caire - Tel. 53522

FILATURE NATIONALE D'EGYPTE S. A. E. ALEXANDRIE (R.C. Alex. 99). Capital: Lstg. 800.000 Filatures, Retorderie, Tissage. Blanchisserie, Teinturerie, Fil à Coudre. BUREAU à KARMOUS: Téléphone 21399. AGENCE au Caire 14, rue Gawhar el Qaid (Mousky) - Téléphone 51884 - R.C. Caire 981

MAGASINS DE VENTE A ALEXANDRIE: 14, Rue Chérif Pacha ainsi que dans presque tous les quartiers de la ville. Sociétés-Sœurs de la FILATURE NATIONALE D'EGYPTE: SOCIETE EGYPTIENNE DES INDUSTRIES TEXTILES S.A.E. Tel. 25904 Usines à Moharrem Bey sur la rive gauche du Canal Mahmoudieh Capital: L.E. 500.000 Tissage du coton, lin, jute et soie. Blanchisserie, Teinturerie et impression. (R.C.A. 128) SOCIETE EGYPTIENNE DE L'INDUSTRIE DE BONNETERIE S.A.E. Tel. 27492 Usines près du Pont de Moharrem Bey. Capital:

# Dans nos SOCIÉTÉS du CAIRE et d'ALEXANDRIE

## SERVICES DIVINS



**EGILSE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE**  
15, rue de la Poste

**DIMANCHE 3 OCTOBRE 1952**  
10 h. 15 Culte public en langue française.

**RECEPTIONS**  
Le Pasteur reçoit tous les jours au bureau de l'Eglise entre 10 h. a.m. et midi (mercredi et samedi exceptés) ou au Presbytère sur rendez-vous. Tél. au bureau No. 24249.

**DOMICILE DU PASTEUR CH. DUBOIS**  
Presbytère de Camp-de-César, 29, Rue Bolbitine — Tél. 70650

Prière de noter le changement d'heure des cultes à partir du 5 octobre 1952.

**EGILSE EVANGELIQUE DU CAIRE**  
39 Avenue Fouad Ier

**DIMANCHE 5 OCTOBRE**  
10 h. Ecole du Dimanche.  
11 h. Culte : « LE NOM QUI CONTIENT TOUT ».

**DECES**  
L'Asile des Aveugles (œuvre suisse) de Djiss - Beyrouth, Liban, nous fait part de la mort de

**M. OSCAR SCHUEP**  
ancien commerçant à Alep (Syrie) de la maison Schuep & Co., survenue à Zurich, le 16 août 1952, à l'âge de 57 ans.  
Nous présentons toutes nos condoléances à la famille du défunt.

## PETITE ANNONCE

No. 119. — A céder appartement de 4 chambres au centre de la ville, loyer d'avant guerre avec bonne sortie raisonnable. S'adresser à l'Administration du Journal.

## QUE VOIR CE SOIR ?

- Cinéma à Alexandrie**
- ALHAMBRA** — Tél. 29054 — « Enamorada » (Maria Felix, Pedro Armendariz).
  - AMIR** — Tél. 27693 — « Diplomatic Courier » (Tyronne Power, Patricia Neal).
  - FOUAD** — Tél. 25832 — « Of Men and Music » (Arthur Rubinstein, Jascha Heifetz).
  - LA GAITE** — Tél. 71225 — « Tension » (Audrey Hopper).
  - METRO** — Tél. 22850/22859 — « The Painted Hills » (Lassie).
  - MOHAMED ALY** — Tél. 25106 — « So long at the fair » (Jean Simmons, Dirk Bogarde).
  - RIALTO** — Tél. 24694 — « Lullaby of Broadway » (Doris Day et Gene Nelson).
  - RIO** — Tél. 29036 — « Catena » (Amedeo Nazzari, Yvonne Sanson).
  - ROYAL** — Tél. 26329 — « The lady from Texas » (Mona Freeman, Howard Duff).
  - STRAND** — Tél. 23232 — « The racket » (Robert Mitchum, Lisabeth Scott).

## LA VIE FINANCIERE

### Les plus hauts dividendes depuis 20 ans

La « Correspondance syndicale suisse » signale que selon les statistiques fédérales la somme des dividendes qui furent distribués en 1950 aux actionnaires n'a jamais été aussi élevée depuis 1930.

Cette somme fut, en chiffres ronds de 407 millions de francs contre 368 millions en 1949. Elle comprend 350 millions de dividendes ordinaires et 57 millions de versements extraordinaires. Ces dividendes, dont le taux moyen est de 6,6 pour cent proviennent d'un capital de 6,1 milliards de francs.

Le taux des dividendes a augmenté en particulier dans l'industrie, le commerce, les sociétés de placement (holdings) et dans l'hôtellerie, tandis que le taux moyen des banques, des sociétés d'assurances et des chemins de fer marqua — toujours pour l'année 1950 — un léger recul.

Dans l'industrie, les fabrications d'automobiles et d'avions sont en tête, avec un dividende

## A ALEXANDRIE

### ÉCOLE SUISSE D'ALEXANDRIE

Année scolaire 1952-53

### RENTREE DES CLASSES:

Jeu 2 Octobre 1952, à 8 heures, pour toutes les classes

Les inscriptions des nouveaux élèves seront reçues à l'École, à Chatby, le mercredi 1er octobre, de 10 h. à 1 h.

Les parents sont priés d'apporter une copie du certificat de naissance délivré par le Consulat, un certificat du médecin scolaire, Dr. R. Preiswerk, Tél. 24330, et un passeport ou une autre pièce d'identité.

### SOCIÉTÉ "HELVETIA" OUVROIR DES DAMES SUISSES

Les séances de couture reprendront à partir du mois d'octobre, le premier et le troisième lundi de chaque mois.

Le Comité espère que les dames membres de l'HELVETIA voudront bien encourager notre œuvre en participant aussi souvent que possible à ces réunions.

### Echos du Jeûne Fédéral

Ce n'est qu'en 1832 que la Diète fédérale, à la suite d'un rapport au vaudois Charles Monnard, parlant au nom de la population vaudoise unanime, fixa — sans aucune opposition — un jour de prières, de pénitence et d'actions de grâce le troisième dimanche du mois de septembre.

Les discussions, entre catholiques et protestants, avaient duré un quart de siècle, de 1807 à 1832!

Le premier jour de jeûne, si l'on en croit les histoires, avait été instauré en l'an 563, par les habitants du petit village vaudois d'Épesses, au cœur du Dézaire, qui avaient été épargnés lors d'un terrible éboulement. Jusqu'en 1600, ce jeûne fut rigoureusement observé par les descendants de ces vigneron chanceliers.

Des le XVe siècle, on institua un peu partout des jours de jeûne: chaque fois qu'une population, échappait à une catastrophe, tremblement de terre, incendie, éboulement, avalanche, peste et choléra, famine et sécheresse.

Dans tous les cantons, et bientôt tous les mois de l'année, on trouvait des jours de pénitence, qu'on observait jusqu'au moment où les mémoires avaient oublié les raisons d'expier sa reconnaissance au Tout-Puissant.

Après les guerres de Villmergen, les cantons réformés demandèrent à la Diète de fixer un jour de jeûne pour tout le pays. Ce premier Jeûne fédéral avait été placé le 24 mai.

Quelques comètes, annoncées par les savants astronomes, amèneraient des jeûnes destinés à sauver l'humanité. C'était le moment où chacun avait ses fuites dans l'espoir de s'en tirer «in extremis».

Jusqu'au siècle passé, le Jeûne était observé scrupuleusement: contrôle des festivités, fermeture des établissements publics dès le samedi après-midi, cultes spéciaux dès le samedi soir, et le dimanche, de 9 heures à midi, et de 14 à 16 heures... Les autorités avaient l'obligation d'y participer, et les contrôles étaient sévères!

On comprend pourquoi les ménagères, dans l'impossibilité de préparer des repas, confectionnaient le samedi des tartes aux pruneaux qu'on mangeait le dimanche, arrosées de café de lait.

Il y a cent ans, un arpenteur avait fait le calcul: on avait englouti dans le canton de Vaud huit poses de gâteaux

## REMERCIEMENTS

Madame E. Kupper et famille désirent exprimer ici, dans le regret de ne pouvoir le faire personnellement à chacun, leur reconnaissance infinie à tous ceux qui, par leur présence ou leurs messages, les ont si puissamment aidés et entourés dans les heures cruelles de la séparation, en même temps qu'ils ont rendu un hommage si affectueux à leur cher disparu.

**M. H. KUPPER-ZURLINDEN**  
Alexandrie, et Erlenbach, septembre 1952.

## DONATIONS

En mémoire du regretté

**M. H. KUPPER**  
En faveur de la Société Suisse d'Alexandrie: P.T.

Personnel de la Maison  
H. Kupper et Cie., Zifza 3550  
Maison Sulzer Frères 1000  
M. et Mme F. Haegeli, Zifza 500  
M. A. Placario 500  
M. et Mme Waldo Escher 500  
M. et Mme Norbert Escher 500  
M. Nicolas Garofallo 200

En faveur de l'École Suisse d'Alexandrie:

**M. et Mme E. Müller 300**  
**M. et Mme P. Schuler 200**

Versement à La Réforme en faveur du Croissant Rouge Egyptien:

**M. et Mme H. Knoblauch 2500**

En mémoire du regretté

**M. F. PERNET**  
En faveur de l'École Suisse d'Alexandrie:

**M. et Mme Hans Bless 200**

## AU CAIRE

### UNION DES DAMES SUISSES DU CAIRE

REPRISE DES SEANCES BI-MENSUELLES  
**MARDIS 7 ET 21 OCTOBRE 1952**  
à la Villa Pax à Embabeh.

Départ de l'hôpital Victoria à 4 heures. Prière de venir nombreuses.

### CERCLE SUISSE DU CAIRE

Une date à retenir  
**SAMEDI 11 OCTOBRE 1952**

### GRANDE FETE CHAMPETRE

à la Villa Pax  
Suisnes, venez-y nombreux avec vos amis.  
Il y aura DANSE, JEUX et SPECIALITES servies par la Maison GROPP.

### La plus grande drague aspiratrice jamais construite pour le Canal de Suez

La plus grande drague aspiratrice jamais construite en Europe a été commandée par la Compagnie Universelle du Canal Maritime de Suez chez l'I.H.C. Holland, une combinaison de six chantiers de construction néerlandais qui se sont spécialisés dans la construction de dragueurs et de matériel portuaire. Cette combinaison a déjà exécuté depuis 1945 plus de 200 commandes de cure-môles, dragues à trémie, grues et godets destinés aux pays du monde entier. La nouvelle drague suceuse pour Suez a été commandée à l'I.H.C. Holland, en dépit de la concurrence acharnée d'autres pays spécialisés dans la construction navale. Outre l'excellente réputation dont jouissent les entreprises qui réunissent l'I.H.C. Holland, on a sans doute aussi fait entrer en ligne de compte le délai de livraison assez court, eu égard aux circonstances actuelles. Dans le canal de Suez le besoin d'une suceuse semblable est devenu de plus en plus pressant au cours des dernières années. Par suite des tempêtes de sable qui se déclenchent dans ces parages, la diminution de la profondeur du canal peut atteindre 40 cm, par an, ce qui peut avoir des conséquences fâcheuses à la navigation. Jusqu'à présent le dragage était sous-traité, mais la Compagnie du Canal s'est affirmée dans sa conviction qu'elle pouvait mieux prendre la besogne en main elle-même.

Quant aux dimensions de la machine qu'on vient de commander, seules les dragues qu'on trouve de nos jours en Amérique pourraient être comparées. La pompe aspirante est actionnée par une turbine à vapeur de 3000 C.V., également une innovation dans la construction de dragueurs en Europe. Il faut y ajouter encore 1000 C.V. pour les machines auxiliaires. Nonobstant la puissance considérable des machines installées, cette drague a été conçue en vue d'une grande économie sous le rapport de la consommation, à la différence des machines semblables de provenance américaine où le rendement des machines est souvent sacrifié à l'économie du travail, ce qui est assez compréhensible, la main-d'œuvre étant très chère aux Etats-Unis par comparaison avec le combustible.

Cette drague suceuse sera chargée d'assurer une profondeur constante au canal de Suez, artère de l'économie occidentale. La moyenne de la profondeur de curage sera de quatorze mètres ce qui est plus que suffisant pour la navigation. Cependant la machine se prête également à débayer les terrains vierges en vue d'un élargissement du canal par exemple. La suceuse devra fonctionner nuit et jour et c'est pourquoi l'équipage qui est de 65 têtes et qui vit à bord travaillera par équipes. Sur les deux ponts supérieurs qui communiquent on a aménagé à leur intention des cabines très spacieuses et modernes. Un système spécial de ventilation sert à rafraîchir l'air le jour, mais le navire est également équipé d'un système de chauffage pour obvier à une baisse trop sensible de la température pendant la nuit. Pendant les travaux, les navires passent en deux groupes, dans les deux sens, toutes les 24 heures, ce qui nécessite alors la suspension des travaux. C'est pourquoi la drague doit alors accoster la berge du canal au plus vite avec toute l'installation flottante. A pris des dispositions spéciales à cet effet. La construction entière a été bien conçue et mise au point et témoigne de l'expérience de ceux qui l'ont exécutée. Dans les milieux des constructeurs de dragueurs néerlandais on est convaincu que cette machine ne manquera pas de répondre aux hautes espérances des constructeurs et des clients.

## NIEDERWALD A RENDU HOMMAGE A LA MEMOIRE DE CESAR RITZ

La vallée de Conches, douce au regard verte de mézèges et de pâturages ne s'est pas présentée ce jour-là sous son meilleur aspect: il pleuvait des halles, une expression qui s'impose dans cette région où naquit, en 1452 le cardinal-soldat Matthieu Schinner.

La route glissante, large et noire, qui monte vers la Rurka aurait été déserte si une manifestation simple et digne n'avait pas attiré à Niederwald, à quelque vingt-cinq kilomètres de Brigue, nombre d'invités: on inaugurerait une fontaine dédiée à la mémoire de César Ritz.

Niederwald est un des plus ravissants villages de montagne que l'on puisse voir. Ses chalets noirs par le soleil, aux fenêtres blanches, sont groupés harmonieusement autour de l'église au long clocher pointu. Comme il convient dans une région où, en hiver, la neige monte haut le long des maisons, ils sont surélevés. Le village est calme et propre: dans les étroits chemins en pente qui sont les rues, les entrées des demeures sont claires et dégagées.

Un peu au-dessus de l'église, il y a une maison où les drapeaux sont particulièrement nombreux: ce chalet cuivré dont la terrasse disparaît aujourd'hui sous les parapluies des invités, est la maison de famille des Ritz.

C'est là que naquit en 1850 le roi des hôteliers et l'hôtelier des rois». Son fils unique, M. Charles Ritz, a bien voulu nous montrer l'intérieur de la maison qui, chaque année, voit revenir de Paris, de l'Hôtel Ritz, où elle habite, Mme. César Ritz. La chambre où nous nous rendons, est basse et c'est en nous baissant que nous lions sur la poutre centrale du plafond que les ancêtres de Ritz se sont installés là en 1704 déjà. Meublé avec goût, dans le style du pays, avec pour tout luxe moderne une armoire frigorifique, le chalet est resté extérieurément ce qu'il était autrefois, à l'époque où, treizième enfant de paysans pauvre fortunés, le jeune César menait la vie des bergers de montagne.

**La réception officielle**

Il était juste que les quelque cent habitants de Niederwald fêtassent leur grand homme. Car Ritz a donné un exemple extraordinaire d'une destinée hors pair. Parti d'une région pauvre, le jeune homme taciturne, voire renfermé, dont la mère avait remarqué la vive intelligence, a dû son remarquable succès à une volonté de fer. Sans se laisser abattre par les insuccès, il travailla d'arrache-pied pour améliorer sa condition sociale. Après quelques années passées dans les écoles de Sion, après avoir ainsi épuisé les très modestes ressources que sa famille avait mises

à sa disposition, il devint, sans succès, aide sacristain, puis apprenti garçon de café à Brigue.

Un jour, il quitta directement cette ville pour l'inconnu, pour Paris, où, comme il l'a dit lui-même, commença sa vraie vie. Or, le vit, occupant des emplois subalternes à Vienne et à Nice. Puis il revint en Suisse, au Righi Lâ, le célèbre hôtelier québécois le colonel Pfyster, le remarqua et cette rencontre fut le commencement d'un carrière brillante.

C'est alors que Ritz prit la direction de l'Hôtel National de Lucerne. Ses talents d'organisateur et son incroyable activité l'amènèrent rapidement dans toutes les villes d'Europe où il fonda une série impressionnante d'hôtels auxquels il donna son nom.

Les habitants de Niederwald ont voulu se montrer dignes de la gloire de leur compatriote. Leur réception fut à la fois simple et charmante. Les hôtes qui passeront quelques heures dans ce village situé à 1250 mètres «purent se sentir chez eux», comme le voulait la maxime fondamentale du grand hôtelier.

Parmi les nombreux invités entourant Mme. Ritz, son fils et M. Escher, conseiller fédéral, on pouvait remarquer notamment, les représentants d'une autre famille de grands hôteliers, également originaires de la vallée de Conches: MM. Hermann Seiler, ancien conseiller d'Etat, et Franz Seiler, président de l'Association suisse des hôteliers. Le Conseil d'Etat valetaisan était représenté par M. Charles Anthamatten. Parmi d'autres personnalités du monde politique, des affaires et du tourisme, on signalera la présence de MM. Bittel, directeur de l'O.S.T., Candrian, président de l'Association des hôteliers valetaisans, Murry, président de la Société d'histoire du Valais romand, Olsommer, directeur de la Chambre de commerce valetaisanne, etc. etc.

M. Wirthen, président de la commune de Niederwald, accueillit les invités au nom de la population dont il exprima la joie et la fierté. Premier d'une longue série d'orateurs qui relèveront tous ce fait, il souligna l'importante part que Mme. Ritz avait prise aux travaux considérables de son mari. En termes touchants, il la remercia de toute l'attention qu'elle porte à la vie de la petite commune. Le Chœur mixte de Niederwald, en costume, chanta.

Tout le monde quitta ensuite le chalet Ritz pour se rendre sur la place du village, devant la belle fontaine de bois toute neuve, sur laquelle est apposée la plaque commémorative dédiée à César Ritz.

**Le discours de M. Escher**

Là, M. Escher, conseiller fédéral, prit la parole pour esquisser en termes à la fois sim-

ples et évocateurs la grande personnalité que fut César Ritz. Timide, mais adacucieux, tactueux, mais capable d'exprimer délicatement son affection, Ritz dont l'activité extraordinaire étonne encore ses biographes a été soutenu par deux personnes: sa femme à laquelle M. Escher rend un vibrant hommage et dont l'émotion est visible, et le colonel Pfyster von Altshofen qui resta jusqu'au bout un ami de celui dont il avait découvert les étonnantes capacités. Né lui-même dans ce canton, M. Escher put parler en connaissance de cause de la vie dure et des qualités des habitants du Haut-Valais, qualités que Ritz emporta pour son bagage en partant à l'étranger. L'orateur releva ensuite combien fut grande l'influence de Ritz sur l'hôtellerie. Son nom est synonyme de luxe, de raffinement et de bon goût. La lumière, les fleurs, les attentions délicates, le service rapide des clients, dont chacun quel que soit son rang social, est considéré comme une personnalité, ont fait le succès des entreprises créées par le grand artiste Ritz dans presque toutes les capitales et grandes villes européennes. M. Escher souligna ensuite la compréhension pour les questions sociales dont fit preuve ce Conchard de condition modeste, qui accomplit une grande œuvre avant d'être frappé, épuisé de travail, par la maladie qui le retint plus de 15 ans sur un lit de souffrances.

C'est sur une digression sur la fidélité de Ritz à son pays, dans les bons comme dans les mauvais jours que M. Escher termina sa belle allocution.

Après que le curé de la paroisse eut béni la plaquette commémorative, après que M. Franz Seiler, un grand hôtelier lui aussi, eut prononcé quelques mots, deux enfants adressèrent à Mme. Ritz, des poèmes de circonstance.

**Raclette au bord du Rhône**

Au bord du Rhône, un gros torrent qui, en cet endroit jette un trait blanc dans la petite forêt de mézèges sombres: la raclette fut servie sous la pluie. Mais l'entrain et la bonne humeur eurent vite raison des désagréments causés par les mauvais temps.

Et, pendant que les discours succédaient aux discours, comme il se doit dans ce pays, pendant que le nom de Ritz était sur toutes les lèvres des participants à cette journée, nous quittâmes à regret le village natal de César Ritz, hôtelier par vocation et non par appât du gain, au service de ses clients sans jamais être servile, fier et digne, sans jamais être arrogant. Un grand exemple, une très grande leçon d'un Suisse qui a bien mérité de son pays.

**HELVETIA VIE**  
COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE  
SIEGE SOCIAL GENEVE

**L'ASSURANCE sur la Vie est la PREVOYANCE idéale et donne une PROTECTION complète à la Famille.**

Conclure une Police est une NECESSITE sociale.

Direction pour l'Orient:  
**LE CAIRE 28, rue Mahmoud Bey Bassiouni (ex-Antikhana).**  
Agence d'Alexandrie:  
**26, Rue Chérif Pacha**

Pour tous vos problèmes de conditionnement,

**INTER-PACK**  
a division of B. FAVARGER Ing.

peut vous conseiller et vous fournir:

**SERVICE TECHNIQUE**      **SERVICE COMMERCIAL**

Machines à emballer, plier, ensacher, embouteiller, peser, doser, emboîter, encoller, étiquetter, imprimer, découper, pour ferblanteries, cartonnages, caisseries, etc.

Fournitures d'emballage, cartons, papiers en tous genres, aluminium, bouteilles, bouchons, capsules, ampoules, feuillard, tubes souples, etc.

**B. FAVARGER Ing.**  
3, Gare du Caire, Alexandrie. — Tél. 29087.  
R.O.A. 38777

**MIEL PUR ABADIEH REINHART**

El Hawaber Dakalieh

S'adresser à:  
**REINHART & Co.**  
6, rue Adib  
ALEXANDRIE

Les produits pharmaceutiques

**SANDOZ**

sont en vente dans toutes les pharmacies du Proche-Orient

**SANDOZ S.A.**  
BALE, (SUISSE)

**JACOT - DESCOMBES & Co.**  
BIAGINI, BUCHTER & Cie. Succrs.

ALEXANDRIE: 7, Rue Sidi Metwalli — Tél.: 27.227—27.228  
LE CAIRE: 21, Avenue Fouad Ier. — Téléphone 53.959

**BROWN BOVERI**      Machines et Appareils électriques — Turbines à vapeur — Chaudières Velox — Centrales — Transformateurs — Moteurs — Soudure à l'arc — Traction électrique.

**SCHLIEREN**      Ascenseurs — Monte-charge.

**LANDIS & GYR**      Compteurs électriques

**L. de ROLL**      Equipements pour la métallurgie, les industries chimiques, etc.

**BUHLER FRERES**      Machines de meunerie

**HARTMANN & BRAUN**      Instruments de mesure

**MICAFIL**      Matériel isolant

**SOCIÉTÉ SUISSE POUR LA CONSTRUCTION DE LOCOMOTIVES ET MACHINES**      Moteurs diesel, machines à vapeur et compresseurs.

PROJETS D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES, THERMIQUES ET FRIGORIFIQUES — ELABORATION DE DEVIS — EXPERTISES — INSPECTION — SURVEILLANCE.

Vs. Dz.

# POURQUOI JE NE SIGNERAI PAS L'APPEL EN FAVEUR DE M. ANDRÉ BONNARD

par le Prof. Henri L. MIEVILLE

Sollicité de donner mon adhésion à l'appel adressé au public intellectuel en faveur du professeur Bonnard, j'ai dû le refuser, quels que soient les sentiments d'estime et d'amitié que je puisse éprouver à l'égard d'un collègue dont l'évolution et l'activité politiques posent un problème humain qui ne laisse pas d'être troublant. Je voudrais m'en expliquer ici du mieux que je pourrai.

C'est aux intellectuels de Suisse que l'appel s'adresse. Il leur demande d'admettre — sans l'ombre d'une preuve et préjugant imprudemment du fond même de la question — que le but de l'action judiciaire intentée au professeur Bonnard n'est que de le discréditer devant l'opinion publique, parce qu'il ne conçoit pas la paix comme le Conseil fédéral la conçoit. D'où se tire très logiquement la conclusion que le « bien commun de la liberté » est en péril et qu'il faut le défendre.

## Procès d'opinion

Il n'est pas possible d'admettre un raisonnement pareil. Tout esprit sensé comprend que la liberté du citoyen a des limites et qu'il est des mesures de sécurité désobligeantes, certes, et pénibles, — qu'il faut accepter en période de guerre froide, pourvu que toute garantie légale soit assurée au citoyen devenu suspect. Suspect, dans le cas du professeur Bonnard rallié à une idéologie qui fait de ses adhérents un devoir de servir activement — et non pas seulement par une propagande d'idées — une politique où le pays voit, dans sa presqu'entière totalité, une menace contre ses institutions et sa liberté.

Les garanties légales auxquelles tout citoyen a droit, quelles que soient ses opinions, ont-elles été refusées au professeur Bonnard? L'appel ne le prétend pas, mais il affirme que la liberté est en danger, c'est que l'on fait de M. Bonnard un procès d'idées: il serait accusé, parce qu'il n'a pas la même conception de la paix que le Conseil fédéral — il faudrait dire que la très grande majorité des citoyens suisses.

C'est ici que l'argumentation de l'appel paraît être le plus gravement en défaut, parce qu'elle déplace la question: de l'activité politique déployée récemment par M. Bonnard au service du Conseil mondial des partisans de la paix, objet même de l'inculpation, par un mot: simple procès d'opinion! Sans avoir eu connaissance du dossier qui est entre les mains du juge, les auteurs de l'appel veulent que le souvenir qu'ils ont gardé de l'enseignement du professeur Bonnard, la reconnaissance qu'ils lui doivent et la haute opinion qu'ils ont de sa valeur personnelle suffisent pour rendre suspectes les accusations portées contre lui. On voudrait qu'il en fût ainsi. Malheureusement nous en savons déjà trop pour qu'il nous soit possible de nous rallier sur ce point à la position des auteurs de l'appel.

Nous en savons trop, car les faits sont là. Au moment même où se déchaîne dans le monde entier la campagne communiste qui vise à discréditer l'autorité morale et l'indépendance politique du C.I.C.R., M. Bonnard a consenti à rassembler des informations destinées à livrer des armes aux détecteurs du C.I.C.R. C'est à collaborer à cette action politique de mauvais aloi qu'il s'est laissé entraîner. Or il était particulièrement bien placé pour savoir que le C.I.C.R. a donné et donne encore des preuves évidentes de son impartialité politique. En octobre dernier il avait participé à la conférence qui réunit quelques représentants du Conseil mondial de la paix (dont M. Joliot-Curie) avec les membres du C.I.C.R. qui les reçurent à Genève. Une atmosphère cordiale; pas de critiques à l'adresse du C.I.C.R. dont on reconnaît le prestige qui lui vaut sa neutralité politique. «Partisans de la paix» et C.I.C.R. décident de collaborer à l'oeuvre de la paix sur des voies parallèles, les membres du Conseil mondial de la paix s'offrant à être les porte-parole du C.I.C.R.



Par MER ou par AIR  
**MENLICA**  
(Menthe, Mélisse, Camomille)  
Le talisman du voyage.  
Quelques gouttes sur un carré de sucre rajoutent le cœur et l'estomac; facilite la digestion.  
**Produit WEISER**  
Le nom garantit la qualité.  
Prix P.T. 20 et 30 le flacon.  
Dans toutes les bonnes Pharmacies et Drogueries.

auprès des gouvernements qui n'ont pas encore accepté de collaborer avec lui. Une déclaration approuvée par tous fut transmise à la presse (1). M. Bonnard n'avait-il pas d'autre parti obtenu du C.I.C.R. qu'il l'aiderait à faire parvenir aux partisans communistes grecs prisonniers un ravitaillement régulier? C'est un délégué du C.I.C.R. à Athènes qui se charge d'assurer cette action de secours des comités d'aide à la «Grèce démocratique», d'entente avec le gouvernement grec. Comment se fait-il que M. Bonnard se soit prêté à une manœuvre politique dirigée contre les hommes d'un dévouement éprouvé qui représentent aujourd'hui l'une des seules institutions internationales demeurées au-dessus de la mêlée des idéologies et capable, plus que toute autre, de réconcilier les hommes, sa fonction étant de les unir dans la pratique de la charité. On a beau tourner et retourner les choses, on n'échappe pas à l'idée que c'est là une mauvaise action, qu'elle porte ou non atteinte à la sécurité de la Suisse, un acte inqualifiable que les «choix politiques» du professeur Bonnard peuvent expliquer, mais qu'ils ne sauraient excuser.

L'engrenage  
On doit regretter que l'appel rédigé en sa faveur ne formule aucune réserve à ce sujet. Comment ne pas s'en étonner? Certes, on a raison de rappeler au public le mérite éminent de l'enseignement donné par M. Bonnard, le rayonnement de sa personnalité. Mais précisément comment pas en l'occurrence d'évoquer la grande figure d'Antigone bravant la craison d'Etat? Il n'y a point ici d'action pieusement héroïque accomplie pour obéir aux lois non écrites, qui sont celles que les dieux imposent. Le donner à entendre, c'est donner le change. Mais — et c'est ici que nous pouvons nous accorder avec les auteurs de l'appel — nous devons nous garder de juger à la légère un homme qui n'a pas voulu se retirer dans la tour d'ivoire de sa science, qui s'est passionné pour les grands problèmes de l'heure et consacre ce qu'il peut de ses forces à ce qu'il considère être le bien de l'humanité à venir. Même persuadés qu'il s'est gravement trompé sur le choix des moyens, nous devons nous souvenir qu'un homme n'est jamais tout entier «dans tel ou tel de ses actes»; nous ne devons pas l'identifier avec le choix qu'il a pu faire imprudemment d'une idéologie dont il n'a pas mesuré toute la portée, croyant y engager le meilleur de lui-même pour le bien de tous, alors qu'il allait être pris dans l'engrenage d'une politique qui ne

(1) C'est-à-dire depuis lors pour tourner les dirigeants du Conseil mondial des partisans de la paix contre le C.I.C.R. Rien, sinon la nécessité, pour les chefs communistes, de corriger la très mauvaise impression causée dans le monde entier par leur refus de consentir à l'organisation, sous les auspices du C.I.C.R., d'une commission d'enquête composée de savants indépendants pris aussi dans les pays communistes, chargés d'examiner le bien-fondé des graves accusations lancées contre les Américains dans l'affaire de la «guerre bactériologique».

Elle y voit la preuve que la méthode pacifique et démocratique peut apporter la solution des conflits.  
Un Comité international de la Croix-Rouge composé d'Indiens aurait peut-être évité la crise actuelle, mais la Suisse, bien qu'innocente de conquêtes coloniales, est considérée comme inféodée au capitalisme occidental. En outre, les membres du Comité international appartiennent presque tous à de vieilles familles aristocratiques de Genève, et quelques-uns de leurs nouveaux collègues ont amassé des fortunes dans les affaires. Ils ont beau être honnêtes, impartiaux et dévoués à la cause de la Croix-Rouge, ils sont suspects au monde oriental parce qu'ils appartiennent visiblement au monde adverse, bien qu'en fait l'Amérique soit assez froide à leur égard. Mais comment peut-on espérer que ces nuances soient appréciées jusqu'au fond de la Corée?

La réputation de neutralité humaine de la Suisse n'est pas soutenue par l'attitude générale de notre pays, qui a si souvent fait de sa rangée intellectuelle et de la réaction sociale. Cela s'explique par notre obsession normale pour tous les excès des révolutions et pour les régimes de surveillance policière dont le promoteur se prolonge toujours. Mais cela n'empêche pas qu'un sérieux effort de compréhension mutuelle et que la majorité du public, chez nous, voit se dérouler l'Histoire sans en pénétrer le sens profond.  
L'époque de rébellion suisse du Grütli et de Morgarten est si lointaine que nous avons grande peine à nous mettre aujourd'hui dans la peau de ceux qui luttaient maintenant et se mélangent du monde riche et prospère. Ils ont encore plus de peine à nous juger sans passion.

Après avoir approuvé le rapport et les comptes annuels, le président a été nommé dans ses fonctions pour une nouvelle période. Le professeur P. Karrer a présenté un rapport sur la Fondation en faveur de bourses consacrées aux études de chimie. Le professeur Stoll a parlé de la fédération des so-

ciétés suisses de chimie. Il a déclaré que les travaux préparatoires en vue d'un congrès international de l'industrie de la chimie organique qui se tiendrait en 1955 en Suisse sont en cours et que l'industrie chimie de la fédération suisse sont prêtes à en prendre la responsabilité mais la décision définitive ne sera prise que l'an prochain à Stockholm.  
Le professeur A. von Muralt, de Berne, président du conseil de la Fédération suisse des recherches scientifiques, a fait une conférence sur l'organisation de recherches internationales et le fonctionnement du Fonds national suisse. Il s'est élevé contre le fait de mettre la science au service d'objectifs nationalistes et s'est prononcé en faveur de la collaboration scientifique internationale. Enfin, le professeur P. Fallmann, président du Conseil scolaire suisse, a indiqué de quelle façon la Suisse pouvait contribuer à l'aide pour le développement des pays insuffisamment évolués. Il a terminé en insistant sur le fait que la Suisse ne doit pas négliger de poursuivre inlassablement son oeuvre humanitaire.

«Un monde de paix et de joie se construit sous vos yeux». Phrase désarmante pour qui ne demeure pas sourd aux témoignages de tant d'adeptes fervents de l'idéal communiste qui ont vu leurs illusions s'écraser de par la cruauté des faits devant lesquels ils n'ont pas voulu fermer les yeux, qu'ils n'ont pas pu interpréter selon les suggestions de la propagande et les postulats de la doctrine.

## La fin et les moyens

Mais le phénomène le plus grave, ce n'est pas cette sorte de cécité semi-volontaire que crée l'état d'esprit du croyant, ce sont les conséquences pratiques qu'elle peut avoir, c'est l'inconditionnel engagement auquel elle conduit souvent à consentir. On le sait assez, une idéologie comme celle du communisme définit un programme d'action. Elle demande à ceux qui s'en font les protagonistes la participation active à une lutte (tous les maîtres de la pensée marxiste-léniniste sont d'accord pour l'affirmer) qui ne

«Mais le phénomène le plus grave, ce n'est pas cette sorte de cécité semi-volontaire que crée l'état d'esprit du croyant, ce sont les conséquences pratiques qu'elle peut avoir, c'est l'inconditionnel engagement auquel elle conduit souvent à consentir. On le sait assez, une idéologie comme celle du communisme définit un programme d'action. Elle demande à ceux qui s'en font les protagonistes la participation active à une lutte (tous les maîtres de la pensée marxiste-léniniste sont d'accord pour l'affirmer) qui ne

«Mais le phénomène le plus grave, ce n'est pas cette sorte de cécité semi-volontaire que crée l'état d'esprit du croyant, ce sont les conséquences pratiques qu'elle peut avoir, c'est l'inconditionnel engagement auquel elle conduit souvent à consentir. On le sait assez, une idéologie comme celle du communisme définit un programme d'action. Elle demande à ceux qui s'en font les protagonistes la participation active à une lutte (tous les maîtres de la pensée marxiste-léniniste sont d'accord pour l'affirmer) qui ne

«Mais le phénomène le plus grave, ce n'est pas cette sorte de cécité semi-volontaire que crée l'état d'esprit du croyant, ce sont les conséquences pratiques qu'elle peut avoir, c'est l'inconditionnel engagement auquel elle conduit souvent à consentir. On le sait assez, une idéologie comme celle du communisme définit un programme d'action. Elle demande à ceux qui s'en font les protagonistes la participation active à une lutte (tous les maîtres de la pensée marxiste-léniniste sont d'accord pour l'affirmer) qui ne

«Mais le phénomène le plus grave, ce n'est pas cette sorte de cécité semi-volontaire que crée l'état d'esprit du croyant, ce sont les conséquences pratiques qu'elle peut avoir, c'est l'inconditionnel engagement auquel elle conduit souvent à consentir. On le sait assez, une idéologie comme celle du communisme définit un programme d'action. Elle demande à ceux qui s'en font les protagonistes la participation active à une lutte (tous les maîtres de la pensée marxiste-léniniste sont d'accord pour l'affirmer) qui ne

«Mais le phénomène le plus grave, ce n'est pas cette sorte de cécité semi-volontaire que crée l'état d'esprit du croyant, ce sont les conséquences pratiques qu'elle peut avoir, c'est l'inconditionnel engagement auquel elle conduit souvent à consentir. On le sait assez, une idéologie comme celle du communisme définit un programme d'action. Elle demande à ceux qui s'en font les protagonistes la participation active à une lutte (tous les maîtres de la pensée marxiste-léniniste sont d'accord pour l'affirmer) qui ne

«Mais le phénomène le plus grave, ce n'est pas cette sorte de cécité semi-volontaire que crée l'état d'esprit du croyant, ce sont les conséquences pratiques qu'elle peut avoir, c'est l'inconditionnel engagement auquel elle conduit souvent à consentir. On le sait assez, une idéologie comme celle du communisme définit un programme d'action. Elle demande à ceux qui s'en font les protagonistes la participation active à une lutte (tous les maîtres de la pensée marxiste-léniniste sont d'accord pour l'affirmer) qui ne

cherchait d'autre règle que la recherche du succès par tous les moyens efficaces: pas de ménagements pour les adversaires, pas de pitié pour les vaincus auxquels, de par les lois de l'histoire, leur défaite eût le droit à l'existence, pour peu qu'ils paraissent encore redoutables. C'est à peu de choses près la loi de la jungle et cela peut mener loin, tragiquement loin, nous ne le savons que trop.

Il ne faut pas se laisser de le dire, surtout aux esprits jeunes et généreux, on se trompe, si l'on croit qu'une fin jugée bonne en soi sanctifie tout moyen jugé efficace. Les mauvais moyens corrompent les bonnes fins. Le mirage de la Jérusalem céleste descendu sur terre, devenu la terre promise aux triomphes, surs implacables de la lutte des classes, peut conduire, par une pente insensée, à des consentements de moins en moins justifiables. En passant outre — parce qu'une discipline politique le veut ainsi — à la loi morale qui commande de respecter la dignité humaine en la personne même d'un adversaire, vous affaiblissez le respect que vous vous portez à vous-même. Il ne peut rien vous arriver de pire.

«Un monde de paix et de joie se construit sous vos yeux». Phrase désarmante pour qui ne demeure pas sourd aux témoignages de tant d'adeptes fervents de l'idéal communiste qui ont vu leurs illusions s'écraser de par la cruauté des faits devant lesquels ils n'ont pas voulu fermer les yeux, qu'ils n'ont pas pu interpréter selon les suggestions de la propagande et les postulats de la doctrine.

«Un monde de paix et de joie se construit sous vos yeux». Phrase désarmante pour qui ne demeure pas sourd aux témoignages de tant d'adeptes fervents de l'idéal communiste qui ont vu leurs illusions s'écraser de par la cruauté des faits devant lesquels ils n'ont pas voulu fermer les yeux, qu'ils n'ont pas pu interpréter selon les suggestions de la propagande et les postulats de la doctrine.

«Un monde de paix et de joie se construit sous vos yeux». Phrase désarmante pour qui ne demeure pas sourd aux témoignages de tant d'adeptes fervents de l'idéal communiste qui ont vu leurs illusions s'écraser de par la cruauté des faits devant lesquels ils n'ont pas voulu fermer les yeux, qu'ils n'ont pas pu interpréter selon les suggestions de la propagande et les postulats de la doctrine.

«Un monde de paix et de joie se construit sous vos yeux». Phrase désarmante pour qui ne demeure pas sourd aux témoignages de tant d'adeptes fervents de l'idéal communiste qui ont vu leurs illusions s'écraser de par la cruauté des faits devant lesquels ils n'ont pas voulu fermer les yeux, qu'ils n'ont pas pu interpréter selon les suggestions de la propagande et les postulats de la doctrine.

«Un monde de paix et de joie se construit sous vos yeux». Phrase désarmante pour qui ne demeure pas sourd aux témoignages de tant d'adeptes fervents de l'idéal communiste qui ont vu leurs illusions s'écraser de par la cruauté des faits devant lesquels ils n'ont pas voulu fermer les yeux, qu'ils n'ont pas pu interpréter selon les suggestions de la propagande et les postulats de la doctrine.

«Un monde de paix et de joie se construit sous vos yeux». Phrase désarmante pour qui ne demeure pas sourd aux témoignages de tant d'adeptes fervents de l'idéal communiste qui ont vu leurs illusions s'écraser de par la cruauté des faits devant lesquels ils n'ont pas voulu fermer les yeux, qu'ils n'ont pas pu interpréter selon les suggestions de la propagande et les postulats de la doctrine.

«Un monde de paix et de joie se construit sous vos yeux». Phrase désarmante pour qui ne demeure pas sourd aux témoignages de tant d'adeptes fervents de l'idéal communiste qui ont vu leurs illusions s'écraser de par la cruauté des faits devant lesquels ils n'ont pas voulu fermer les yeux, qu'ils n'ont pas pu interpréter selon les suggestions de la propagande et les postulats de la doctrine.

# Une résolution de la Société des étudiants suisses

Conscients de leur mission, les Etudiants suisses proclament en leur assemblée générale de 1952, à Zoug, la résolution suivante, à la suite des études poursuivies au cours de l'année académique 1952 dans leurs 45 sections sur «Notre défense nationale»:

Nous voulons une Défense nationale forte, spirituelle, économique et militaire. Nous sommes prêts à accepter tous les sacrifices qu'exige cette défense et nous affirmons notre volonté inébranlable de nous défendre.

C'est dans notre neutralité armée traditionnelle que nous voyons la meilleure sauvegarde de notre liberté et l'apport le plus efficace à une collaboration européenne.

Ferme attachés à la forme fédérative de notre pays, nous nous élevons avec force contre la conception d'un Etat centralisateur.

Nous méritons l'attitude de ceux qui composent avec les idéologies étrangères et savent nos institutions. Le comportement de certains professeurs d'universités et de collègues est extrêmement grave; nous demandons qu'on examine si leurs agissements ne sont pas incompatibles avec leur mission éducative.

Face au matérialisme qui menace l'existence même de la

Patrie ainsi que notre civilisation chrétienne, nous voulons: le respect de la personnalité humaine, car la société doit être au service de l'homme et non l'homme au service de la société; le respect de la famille et un climat favorable à son épanouissement;

la solution du problème social selon les principes chrétiens. Solidaires d'un bien commun, employeurs et salariés sont des collaborateurs respectueux de la propriété privée. L'extension des contrats collectifs, l'organisation de la profession et l'humanisation de l'entreprise constituent les étapes successives vers une réforme des structures;

la liberté pour l'Eglise catholique d'exercer comme les autres son ministère et l'abrogation des dispositions anticatholiques de notre Constitution;

La S.E.S. demande, en conséquence, aux intellectuels catholiques:

de contribuer efficacement à la recherche des solutions chrétiennes dans tous les domaines; de s'engager socialement et civiquement;

d'assumer leur responsabilité dans l'armée;

de mettre la jeunesse intellectuelle face à ses responsabilités en réservant dans l'enseignement une large place aux problèmes d'intérêt national.

# VOTE DES FEMMES ET NEUTRALITÉ

(Suite de la page 1)

« Mais la neutralité et la politique qu'elle inspire ou, si l'on veut, qu'elle impose, ne se justifient qu'en fonction et en prévision de la guerre. Et un pays neutre à le même intérêt que tout autre pays à ce qu'il n'y ait plus de guerre. Il ne peut donc se désintéresser des efforts qui s'accomplissent pour créer un ordre international durable. C'est pour cela que nous n'avons pas hésité, soit sur le plan universel, soit sur celui de l'Europe, à nous associer activement à toutes les institutions qui, dans les domaines les plus divers — mais en dehors de la politique au sens strict — cherchent à développer une vie internationale pacifique et à améliorer la condition humaine sur le plan le plus large possible. »

Et l'orateur put conclure que la neutralité ne nous empêche nullement de travail-

ler avec tous ceux qui recherchent les voies de la paix, mais d'une paix qui ne soit imposée ni par les armes, ni par la force, une paix dans la liberté et la justice pour tous et pour chacun.

Ayant examiné de façon très heureuse ces deux points qui distinguent la Suisse des autres nations démocratiques, M. Petitpierre insista, en conclusion, sur celui qui l'unifie à tant d'autres.

Le discours du chef du département politique fut chaleureusement applaudi. On peut compter qu'il contribuera à créer, dans les milieux politiques étrangers, plus de compréhension pour la situation particulière de la Suisse. Améliorer cette compréhension réciproque entre les Etats est précisément l'une des missions que s'est fixée l'Union interparlementaire.

L'exemple de la Suisse — le discours du représentant du Conseil fédéral ne fut que l'un des très nombreux exposés faits à la tribune au cours du débat général, qu'a présidé avec beaucoup d'autorité M. de Senarclens — prouve que des conférences comme celle de Berne, loin de n'être que l'occasion de vaines palabres, permettent précisément à l'Union interparlementaire de remplir et de faire essentielle.

# Société suisse des industries chimiques

La société suisse des industries chimiques a tenu son assemblée générale à Locarno. Le président, M.A. Wilhelm, de Bâle, a souhaité la bienvenue à M. Hubert, Conseiller fédéral, invité d'honneur, ainsi qu'aux représentants du Tessin. Il a rappelé le mémoire du professeur Fiechter, de Bâle, membre d'honneur et de M. Max Huber-Funk, membre du comité, déçus. L'assemblée s'est levée en leur honneur.

Dans son discours d'ouverture, il a rappelé les multiples dangers qui menacent l'économie suisse, en particulier, le nationalisme, l'isolationnisme, l'entartar et le protectionnisme ainsi que les conditions existant dans les pays de l'Orient, dans les nouveaux Etats nationaux de l'Asie et il a mentionné spécialement l'attitude des Etats-Unis. Seuls un échange de marchandises et le rétablissement de la circulation internationale sans entraves des capitaux pourront rétablir l'équilibre dans le monde. Il a approuvé les efforts déployés par les négociateurs suisses dans ce sens. Il a mis en évidence l'accroissement énorme de l'industrie chimique dans l'ensemble de l'Europe qui s'est traduit en Suisse par une aggravation de sa capacité de concurrence, de sorte qu'il est nécessaire de faire appel à toutes les forces. L'orateur se félicite de l'accroissement des exportations des industries chimiques suisses qui ont quadruplé en dix ans, puisque la moyenne mensuelle a passé de 14 à 53 millions de frs. M. Wilhelm a rappelé ensuite que de nombreux pays situés hors d'Europe ont besoin de l'appui des pays industriels européens, et la Suisse a son rôle à jouer dans ce domaine. En développant ses relations économiques avec l'étranger, elle doit apporter sa contribution à l'assainissement du monde. Il a terminé en marquant son optimisme et déclarant que les dirigeants responsables des industries chimiques suisses ne doivent pas abandonner leur confiance dans la capacité de notre science et dans la puissance de nos industries qui assureront la prospérité de notre pays.

Après avoir approuvé le rapport et les comptes annuels, le président a été nommé dans ses fonctions pour une nouvelle période. Le professeur P. Karrer a présenté un rapport sur la Fondation en faveur de bourses consacrées aux études de chimie. Le professeur Stoll a parlé de la fédération des so-

## VOTRE SANTE

### LIMACES ET MOUSTIQUES

La guerre entraîne souvent bien plus de maux après elle qu'on ne le croirait à première vue. C'est ce qu'on constate aux Etats-Unis d'Amérique où l'agriculture est menacée de limaces monstres. Ces limaces sont à peu près grosses comme une orange et pèsent une demi-livre.

Tout comme d'autres bêtes nuisibles ces limaces ont aussi une progéniture extraordinairement nombreuse. Au bout de cinq ans un couple de ces limaçons géants a... onze milliards de descendants!

Ce qui est fort grave cependant c'est que ces limaces énormes causent de dégâts considérables à l'agriculture car elles dévorent toutes les plantes rencontrées sur leur chemin. Ces limaces sont originaires de l'Asie et elles ont été apportées après la deuxième guerre mondiale par les navires transportant des troupes. Ce n'est pas la première fois d'ailleurs que la guerre cause des dégâts à l'agriculture. Il y a plusieurs siècles cela s'est produit également d'une manière un peu plus compliquée il est vrai.

L'ancienne Grèce connut la contagion de la malaria apportée par des soldats revenant d'Asie et depuis cette époque l'agriculture tomba en décadence car les ouvriers agricoles épuisés par les fièvres n'étaient point en état d'accomplir un travail convenable.

De nos jours aussi le paludisme sévit dans toutes les régions tropicales et subtropicales du monde. Outre le fait que cela représente des souffrances insupportables pour des millions d'hommes le paludisme cause un préjudice économique considérable. C'est pourquoi il est d'un si grand intérêt d'avoir trouvé un remède spécifique à ce mal sa voir la quinine. La commission compétente du paludisme nommée par l'ancienne Société des Nations publia en 1938 un rapport où elle recommandait l'emploi de 1 — 1,3 grammes de quinine par jour durant 5 — 7 jours lors d'un accès de paludisme et une dose quotidienne de 400 mg de quinine pendant toute la saison où l'on risque d'être contaminé. Aujourd'hui encore ces conseils sont partout mis en pratique avec beaucoup de succès.

Imprimerie PROCACCIA — Tél. 28628

**KHEDIVAL MAIL LINE S.A.E.**  
SERVICE RAPIDE DE LUXE  
**ALEXANDRIE - GENES - MARSEILLE - NAPLES**  
par le s.s. "EL MALEK FOUAD"  
Vendredi 3 Octobre  
Vendredi 17 Octobre  
Vendredi 31 Octobre  
Prochains départs:  
Vendredi 14 Novembre  
Vendredi 28 Novembre  
Vendredi 12 Décembre  
etc., etc.

**ALEXANDRIE - BEYROUTH**  
par le s.s. "EL MALEK FOUAD"  
Lundi 13 Octobre  
Lundi 27 Octobre  
Lundi 10 Novembre  
Prochains départs:  
Lundi 24 Novembre  
Lundi 8 Décembre  
Lundi 22 Décembre  
etc., etc.

**ALEXANDRIE - NEW-YORK**  
(via Beyrouth — Naples — Gènes).  
Prochains départs:  
s/s « KHEDIVE ISMAIL » 6 Octobre  
s/s « MOHAMED ALI EL-KEBIR » 3 Novembre  
etc., etc. (R.C.A. 16708)

**s/s PACE**  
RAPIDITE LUXE CONFORT  
d'Alexandrie directement pour:  
**NAPLES - MARSEILLE - GENES**  
et Service régulier Alexandrie/Beyrouth  
Pour renseignements et billets, s'adresser à:  
**G. BEYTS & Co.**  
(INNES, BROWN & ANSARA, Succurs.)  
Alexandrie: 26, Rue Fouad 1er — Tél. 22217 — R.C.A. 2903  
Le Caire: 45, Rue Malika Farida — Tél. 42978  
ainsi qu'à toutes les Agences de Voyage

**YUGOSLAVENSKA LINJSKA PLOVIDBA**  
YUGOSLAV LINE  
Services maritimes, postaux et commerciaux  
Lignes régulières entre:  
**I'ADRIATIQUE**  
**I'EGYPTE**  
**le LEVANT**  
**I'AFRIQUE DU NORD**  
**I'EUROPE SEPTENTRIONALE**  
**les ETATS UNIS D'AMERIQUE**  
**I'ARGENTINE**  
Pour tous renseignements s'adresser à:  
**L. SAVON & Co. LTD.**  
2, Rue Toussoun B.P. 1664 — Tél. 27330  
ALEXANDRIE R.C.A. 28060  
14, Rue El Forat B.P. 82 — Tél. 2934  
PORT-SAÏD

**BANQUE OTTOMANE**  
FONDÉE EN 1863  
CAPITAL Lst. 10.000.000  
VERSE Lst. 5.000.000  
LONDRES, MANCHESTER, PARIS, MARSEILLE, ISTANBUL, CASABLANCA.  
Agences en Egypte: ALEXANDRIE, LE CAIRE, MOUSKY, PORT-SAÏD, ISMAILIA, PORT-TEWFIK, MANSOURAH, MINIEH, MEHALLA-KEBIR, FAYOUM.  
Au Soudan: KHARTOUM, PORT-SOUDAN, OMDOURMAN  
Agences dans toutes les principales villes de: Turquie, Chypre, Irak, Palestine, Jordanie.  
La BANQUE OTTOMANE traite toutes opérations de Banque, Service de coffres privés disponibles auprès des Agences d'ALEXANDRIE, LE CAIRE, PORT-SAÏD, PORT-TEWFIK, ISMAILIA.  
L'Agence d'Alexandrie dispose également d'un Service Spécial de Nuit pour dépôt de numéraire, documents, etc., à l'usage de sa clientèle, sans frais.  
R.C. Alex. 143. R.C. Caire 11463.

**BANQUE MISR**  
Société Anonyme Egyptienne  
Inscrite au Rég. du Comm. du Caire Sub. No. 2  
Fondée en 1920  
Egée Social LE CAIRE — 151, Rue Smad el Bine  
Succursale: ALEXANDRIE — Rue Stamboul  
Toutes Opérations Bancaires — Caisse d'Epargne  
Service de Coffres-forts Privés  
Agences en Egypte:  
Le Caire: Mousky, Rod-el-Farag, Atar el Nabi.  
Alexandrie: Bourse de Minet el Bassal, Damanhour, Chebin el Kom, Benha.  
Tantah: Beba, Chounef Boch, El Facim.  
Mehalla-el-Kobra: Maghuga, Beni-Mazar, Malbya, Samallout, Abu Koras.  
Fayoum: Deirout, Sohag, Guerga, El Kaoussie, Abou-Tig, Janfalout, Tima.  
Assiout: Beba, Chounef Boch, El Facim.